

**ADUAM**

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT  
DE MARTINIQUE



# Rapport d'activités 2018

## Édito

En cette 3ème année de son projet d'agence 2016-2020, l'ADDUAM a poursuivi le cap fixé.

Aujourd'hui, elle est dotée d'observatoires interactifs innovants qui lui permettent de capitaliser, diffuser ses données et de favoriser ainsi la connaissance territoriale. Elle a résolument engagé le chantier d'«alurisation» des PLU.

En 2018, rendre la ville plus « amène » reste l'objectif prioritaire. Ainsi, après plusieurs années d'expérimentation, l'ADDUAM marque fortement son empreinte par un urbanisme de projet, en proposant aux élus sa démarche opérationnelle dans les centres-bourgs et centralités urbaines.

L'expérience est appréciée et se conclut par trois études dans les communes de Sainte-Luce, La Trinité et Le Vauclin, proposant plusieurs déclinaisons tant opérationnelles, sous la forme de plans guides et d'actions concrètes, qu'en orientations d'aménagement et de programmation dans les documents de planification.

2018 est aussi l'année où s'intensifient les ateliers, nouvelle façon de fabriquer la ville en associant le maximum d'acteurs, y compris en donnant la parole aux plus jeunes, avec les ateliers «city thinking».

C'est enfin l'année de la concrétisation de nouveaux partenariats, notamment avec l'Agence Française de Développement (AFD) et la CCIM, qui ouvrent perspectives et champs d'études, y compris à l'extérieur de nos frontières.

Joëlle TAÏLAMÉ  
Directrice de L'ADDUAM

# Sommaire

## TEMPS FORTS 2018 ..... p 4

### LES DOSSIERS « À LA UNE »

- Le 3ème anniversaire de l'Observatoire Territorial de Martinique (OTM) ..... p 8
- Le partenariat avec l'Agence Française de Développement (AFD) ..... p 12
- L'atelier « désirer nos bourgs et centres-villes martiniquais » ..... p 13

### LA CONNAISSANCE TERRITORIALE

- Mobilité transport déplacements ..... p 16
- Le foncier ..... p 18
- Le Système d'Information Géographique de l'ADDUAM ..... p 20
- La carte des projets de Martinique ..... p 22
- Les équipements publics ..... p 22
- L'immobilier d'entreprise en Martinique ..... p 24
- La localisation des secteurs de densification dans les espaces urbains de référence de l'Espace Sud Martinique : phase expérimentale ..... p 26

### LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

- La révision du SCoT de CAP Nord Martinique ..... p 30
- L'approbation du SCoT de l'Espace Sud ..... p 31
- L'InterSCoT-SAR de Martinique ..... p 32
- La réflexion sur la loi littoral, la suite ... ..... p 33
- Le guide d'application du SCoT de la CACEM ..... p 34
- L'accompagnement des actions du PLH de CAP Nord ..... p 35
- Le Schéma Territorial des Infrastructures Routières (STIRM) ..... p 35

### LES PROJETS URBAINS

- Le plan guide de revitalisation du centre-ville de La Trinité ..... p 38
- Le plan guide de revitalisation du bourg du Vauclin ..... p 40
- La prospection foncière dans les centralités de Sainte-Luce ..... p 42
- La note relative à la Zone de Mouillage Organisée (ZMO) de Saint-Pierre ..... p 44
- La future marina du François ..... p 46
- «L'extension Nord» du bourg du François ..... p 47

### LES PLANS LOCAUX D'URBANISME : VERS LES PLU PROJET

- Le PLU de l'Ajoupa-Bouillon : un projet axé sur le tourisme vert et la préservation de la trame verte et jaune ..... p 50
- Le PLU de Case-Pilote : le paysage, colonne vertébrale du projet ..... p 52
- Le PLU du Saint-Esprit : d'une réflexion de territoire à une démarche projet sur le quartier de Morne Lavaleur ..... p 54
- Le PLU des Trois-Ilets : de nouvelles formes de coproduction du projet ..... p 56
- Le PLU de Bellefontaine : des ateliers participatifs avec la population ..... p 58
- Les PLU étudiés en 2018 ..... p 60
- La planification à l'échelle des EPCI ..... p 61
- Les PLU étudiés en 2018 en détail ..... p 62

### LES AUTRES ÉTUDES

- La note méthodologique relative aux Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées ..... p 70
- Fort-de-France, démonstrateur de la Smart City caribéenne ..... p 71
- Le Règlement Local de Publicité du Vauclin ..... p 72
- La création d'une carrière à Saint-Pierre (Note d'opportunité) ..... p 73

### RÉSEAUX ET PARTENARIATS

- Le réseau Territorial ..... p 76
- Le réseau Caraïbe ..... p 80
- Le réseau de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) ..... p 82
- Les publications de la FNAU en 2018 ..... p 84

### L'AXE INTERNE

- Les ressources humaines de l'agence ..... p 90
- L'activité de l'agence en chiffres ..... p 91
- Les membres du Conseil d'Administration en 2018 ..... p 92
- La composition de l'Assemblée Générale en 2018 ..... p 93
- L'équipe de l'ADDUAM en 2018 ..... p 94

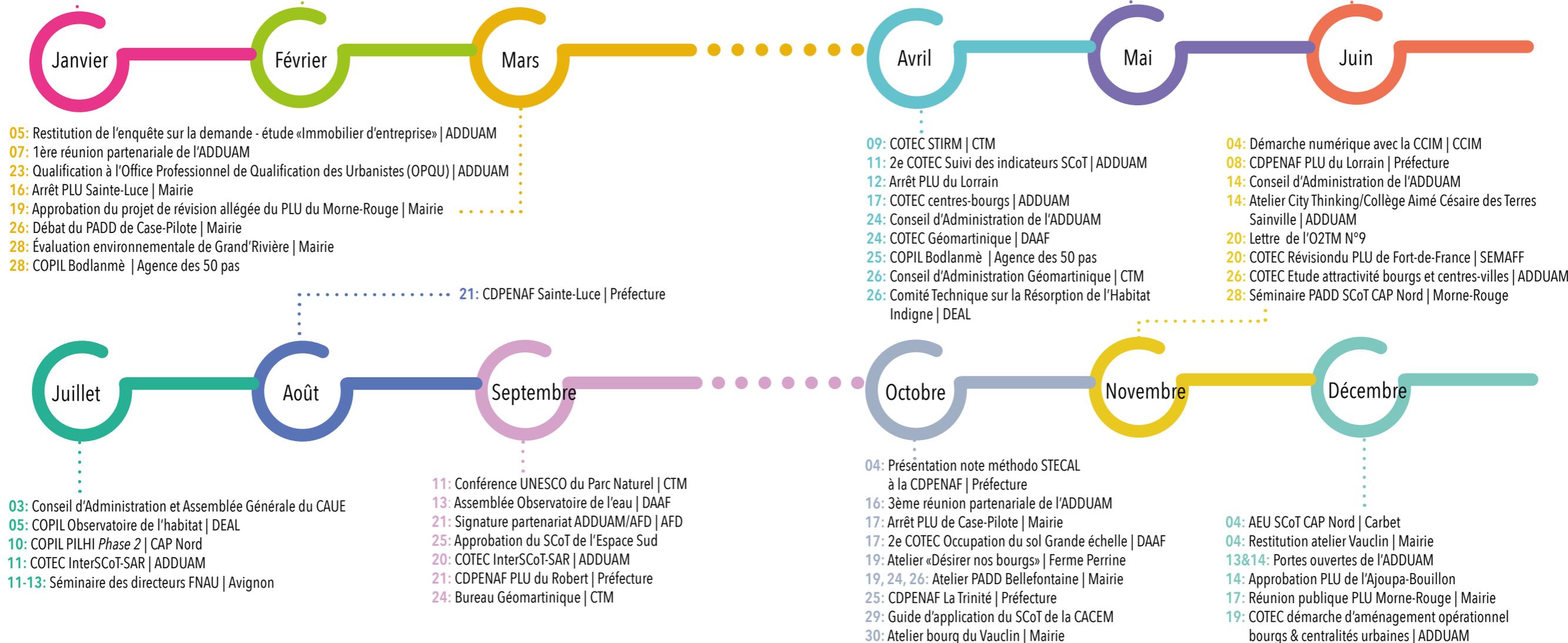
# Temps forts 2018

**23:** COPIL sur la construction dans les zones à risques du quartier Citerne au François | Sous-préfecture du Marin

**02:** Comité de concertation Schéma Territorial des Infrastructures Routières (STIRM) | CTM  
**27&28:** Atelier PADD SCoT CAP Nord | Morne-Rouge  
**28:** Approbation PLU Morne-Vert | Mairie  
**28:** COPIL Bodlanmè | Agence des 50 pas

**04:** 4ème COTEC Immobilier d'entreprise | ADDUAM  
**23 et 31:** Accueil délégation haïtienne à l'ADDUAM  
**17:** Débat PADD PLU Saint-Esprit | Mairie  
**24:** Atelier OAP Trinité | Mairie  
**24:** Atelier cabaret PADD avec élus Trois-Ilets | Mairie  
**28:** COTEC Occupation du sol Grande échelle (OCS-GE) | DEAL

**01:** 3e anniversaire de l'OTM | Ferme Perrine  
**01:** Arrêt PLU de Grand'Rivière | Mairie  
**05:** Atelier City Thinking/Collège Tartenson/ Semaine du développement durable | ADDUAM  
**12:** COTEC Centre-bourgs | ADDUAM  
**13:** Atelier «territoire» du Vauclin  
**18:** Atelier PADD PLU Bellefontaine | Mairie  
**21:** 2ème Réunion partenariale de l'ADDUAM  
**26:** Assemblée Générale de l'ADDUAM





Réalisé par : non renseigné

## Les dossiers « à la Une »

## LE 3ÈME ANNIVERSAIRE DE L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL DE MARTINIQUE (OTM)

Le 3ème anniversaire de l'OTM s'est tenu le vendredi 1er juin à l'espace Perrine à l'occasion de la semaine du développement Durable, avec au programme : l'installation de son comité de pilotage, un point d'étape sur l'Observatoire avec la présentation des dernières évolutions de l'outil et tout particulièrement l'intégration de son volet « Culture ».

Cette journée a donné lieu à 4 temps forts :

### Installation du comité de pilotage

Au vu des enjeux du territoire et de la complexité de l'OTM, le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale de l'ADDUAM avaient validé en 2017 le principe du renforcement de sa gouvernance par la création d'un comité de pilotage.

L'anniversaire a été l'occasion d'installer ce comité de pilotage composé de personnalités qualifiées dont la liste n'est pas figée. Il est actuellement composé de : Jean-Pierre BIDAULT des CHAUMES (Président), Maurice BONTÉ (Vice-président), Jean-Michel GÉMIEUX, Miguel LAVENTURE, Véronique PAMPHILE, Jean-Richard PELTRA, Jean-Yves PETER et Frantz THODIARD, issus des organes de l'ADDUAM et de la société civile. La présidente de l'ADDUAM est membre de droit et la directrice prépare les réunions et y assiste.

Cette 1ère réunion a été l'occasion de travailler sur le futur règlement intérieur et d'échanger sur les orientations de la plate forme. Lors de la seconde réunion du 29 octobre, le projet de règlement intérieur a été finalisé et proposition a été faite de dénommer cette instance « Conseil d'Accompagnement Stratégique et Scientifique » (CASS) de l'OTM. L'ensemble des propositions seront soumises à l'approbation du Conseil d'Administration de l'ADDUAM.



Membres du CASS

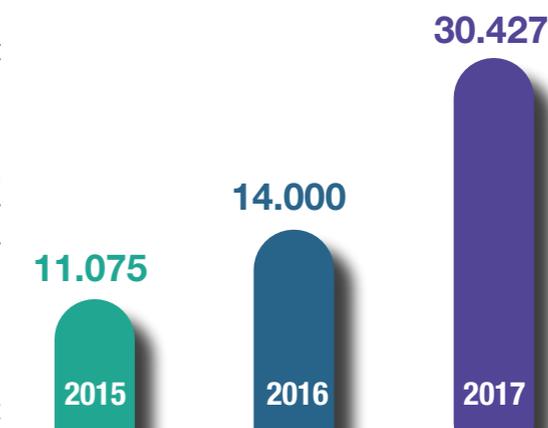


Une vingtaine de participants

### Bilan depuis le 2e anniversaire de 2016

- De nouveaux indicateurs ont été récupérés auprès des partenaires (CTM, ODE, MADININAIR...) : le choix d'indicateurs s'est affiné pour consolider la thématique du développement durable et le suivi des SCoT.
- L'expertise des partenaires quant à l'interprétation des données transmises permet de mieux les valoriser dans l'OTM.
- Un questionnaire à destination des partenaires utilisateurs a permis d'identifier leurs attentes, de faciliter la collecte d'informations, d'apporter plus de qualité aux thématiques et d'identifier des indicateurs à valoriser. Plus de 60 partenaires ont répondu à ce questionnaire.
- 7 présentations/formations de l'outil ont été réalisées : le 20 avril à la CCIM, le 3 mai avec le nouveau directeur de la CCIM, le 5 juin à la DAAF, le 25 septembre à l'INSEE, les 9 et 24 octobre à la CAF et le 31 octobre à CAP Nord.

*Le bilan global atteste du succès de l'observatoire, avec une fréquentation qui a plus que doublé.*



Fréquentation annuelle de l'OTM (en nombre)

## La création d'un volet «Culture» dans l'OTM : « Apporter une dimension sensible à cet outil d'observation du développement durable »

Il est largement admis que la culture constitue le quatrième volet du développement durable et parce que nous avons fait le pari que ce secteur d'activité peut prendre sa part dans le développement de la Martinique, la thématique culture a été intégrée dans l'OTM pour être observée et mesurée.

**La culture au cœur du développement durable**

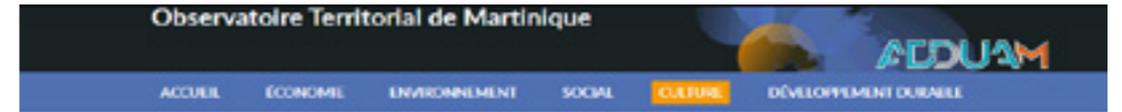


- Les cultures **établissent les liens** :
  - Entre les personnes
  - Avec leur société
  - Avec le monde qui les entoure
  - Avec leur environnement naturel

Les cultures conditionnent les comportements

L'architecture de ce volet est le résultat d'une réflexion à plusieurs : un groupe projet interne, une expertise externe (Ecotones), consolidés par une campagne d'entretiens avec des experts du monde culturel.

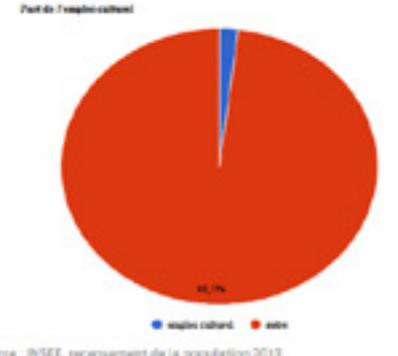
Les partenaires ont été séduits par ce volet innovant, ainsi que par les croisements inédits avec les autres thématiques de l'OTM (Économie, Social et Environnement).



### Culture

Le développement durable a longtemps été perçue comme résultant de la rencontre harmonieuse des secteurs économique (croissance), social (réduction des inégalités et de la pauvreté) et environnemental (respect de l'environnement). Depuis quelques années, de plus en plus de décideurs incluent à cette association un quatrième pilier : la culture. Cet intérêt a été couronné par la tenue d'un congrès international de l'UNESCO à Hangzhou, en Chine, en 2013 sur le thème « La culture : chef du développement durable ».

L'idée est de mettre à profit l'expérience des générations passées et de reconnaître la culture et la diversité culturelle, comme faisant partie intégrante du patrimoine mondial, à préserver au même titre que l'environnement. La culture est donc désormais considérée comme un facteur fondamental de la durabilité en tant que capital de connaissance et en tant que secteur d'activité. À notre échelle, cette orientation est particulièrement visible à travers le nouveau Plan de Développement et d'Aménagement de la Martinique (PdAM) : il s'agit d'accepter les modèles de développement à la culture martiniquaise et de bâtir le développement durable en s'appuyant à la fois sur les savoirs faire hérités et sur les activités économiques, liés à la culture locale (tourisme notamment).



Four orange boxes representing key areas: Gouvernance des politiques culturelles, Création et industrie culturelle, Échanges culturels et vivre-ensemble, and Valorisation de l'héritage culturel.

**Comment la culture et le patrimoine concourent au développement durable et solidaire martiniquais ?**

Évaluer la situation du monde culturel permet d'élaborer les orientations à donner à l'action publique territoriale. Les éléments de cette évaluation sont répartis en 4 thématiques, représentant chacune un domaine dans lequel les dynamiques culturelles ont des retombées sur la qualité de vie des citoyens.

**INDICATEURS ESSENTIELS**

- Répartition des subventions allouées à chaque commune par secteur culturel
- Répartition des subventions allouées à chaque commune par contributeurs
- Nombre de sites archéologiques recensés par commune
- Nombre de diplômés de l'enseignement supérieur dans la filière artistique
- Capacité d'accueil des résidences d'artistes
- Répartition territoriale des emplois culturels
- Évolution du nombre de créations d'œuvres originales dans le secteur culturel
- Part de la culture dans le PIB
- Annuaire des événements et festivals dédiés à la création contemporaine
- Situation géographique des Villes / Jardins / Projets labellisés
- Cartographie des actions culturelles de proximité
- Évolution du nombre d'exploitations agricoles utilisant les méthodes ancestrales
- Évolution annuelle du nombre de participants à la découverte
- Indice dédié à la culture

Page d'accueil du volet «Culture» de l'OTM

### L'OTM, CE QUI A ÉTÉ FAIT EN 2018

Une page dédiée aux indicateurs des SCoT a été réalisée, résultat d'une démarche en lien avec le réseau InterSCoT-SAR :

- Intégration des indicateurs recueillis pour les SCoT aux pages thématiques de l'OTM,
- Ajout d'un nouveau mode de visualisation (représentation camembert),
- Expérimentation du système d'authentification à une page dédiée,
- Expérimentation du suivi des indicateurs des documents de planification.

## LE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

Le 21 septembre 2018, l'ADDUAM et l'AFD Martinique ont signé une convention pour le cofinancement d'initiatives stratégiques (cette convention constitue la déclinaison locale de la convention de partenariat stratégique et financier entre la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme et l'AFD France).

Cette signature constitue une étape importante pour initier un partenariat entre les deux structures et permettre à l'ADDUAM de renforcer son rôle d'expertise et de conseil à l'échelle de la Martinique, mais aussi de se déployer à l'échelle de la Caraïbe, en appui à des projets de coopération décentralisée régionale. Elle contribue à faire partager l'expertise de l'agence et à l'enrichir de celles d'autres pays aux contextes géographique, climatique, historique et social proches.

Ainsi, cette convention met en place une première contribution financière de l'AFD (6.000 €), pour la réalisation de trois projets :

- L'étude du plan de gestion du Parc National des Sources Royer en Haïti. Ce projet s'inscrit comme un appui technique à l'accord de coopération décentralisée entre les communes de Thiotte en Haïti et du Prêcheur en Martinique.
- La réalisation d'une démarche très opérationnelle de reconquête des quartiers et bourgs martiniquais grâce à un accompagnement complet et intégré des municipalités, allant

de l'identification de disponibilités foncières jusqu'au lancement de travaux d'aménagement.

- L'organisation d'un atelier international de maîtrise d'œuvre urbaine en Martinique, selon les modalités de l'association *Les Ateliers de Cergy-Pontoise*. Ces ateliers réunissent des étudiants ou professionnels de toutes nationalités, qui prennent part à une réflexion en équipe au croisement de la planification et de l'architecture.



Ludovic Cocogne, directeur de l'AFD  
et Michelle Bonnaire, présidente de l'ADDUAM

## L'ATELIER «DÉSIRER NOS BOURGS ET CENTRES-VILLES MARTINICAISS»

Les bourgs, les centres-villes martiniquais, sont-ils encore compatibles avec nos modes de vie actuels ? Comment en améliorer l'expérience pour tous les usagers ?

La revitalisation des bourgs apparaît comme une réponse naturelle aux enjeux de réduction des déplacements et de l'étalement urbain. Cependant après plusieurs décennies d'initiatives de réinvestissement des bourgs martiniquais, conjuguant des actions sur l'habitat, l'activité économique, l'aménagement des espaces publics, l'animation urbaine..., les résultats n'apparaissent pas à la hauteur des attentes, ainsi que des sommes et des énergies engagées.

D'aucuns questionnent la capacité des bourgs à s'adapter aux modes de vies actuels, à répondre aux attentes d'une population qui évolue.

La DEAL a confié à l'ADDUAM une étude, afin de caractériser l'attractivité des bourgs et centres-villes martiniquais et de construire une typologie.

Dans ce cadre, l'agence a organisé le 19 octobre 2018, à la ferme Perrine, un atelier participatif intitulé " Désirer nos bourgs". Une trentaine d'acteurs de la ville ont ainsi participé à cet atelier, qui a permis de dégager une typologie des bourgs et des premiers indicateurs (bourgs attractifs, intenses, invisibles et intermédiaires).

Les conclusions de l'étude seront rendues au premier trimestre 2019.



Une trentaine de participants



Groupes de travail



Réalisé par Ricardo Ozier La Fontaine et le Lycée Victor Anicet

# La connaissance territoriale



Bien connaître le territoire martiniquais pour accompagner les politiques publiques est une mission permanente de l'agence. Mettre à disposition données et analyses au travers de ses observatoires, est un challenge.

2018 voit l'aboutissement de l'étude consacrée à l'offre et la demande en immobilier d'entreprise sous la forme d'un atlas proposant des données à la commune.

Les données foncières en particulier se sont globalement enrichies grâce à la base «Demande des Valeurs Foncières» (DVF), une belle opportunité pour l'observation des dynamiques immobilières

## MOBILITÉ TRANSPORT DÉPLACEMENTS

L'Observatoire Territorial des Transports de Martinique (O2TM) est un dispositif d'observation qui a pour vocation d'analyser et de suivre l'évolution de l'ensemble des activités en lien avec la mobilité. Il réunit les partenaires et acteurs afin d'animer la concertation autour de la question des déplacements.

### Les missions permanentes

- Une vingtaine de données ont été mises à jour sur le site de l'observatoire : transports routiers, accidentologie routière 2017, suivi mensuel du trafic aérien à l'aéroport de Martinique, suivi annuel du trafic maritime au Grand Port Maritime, suivi annuel de la plaisance etc.

Consultable sur le site internet :

[www.observatoire-transports-martinique.com](http://www.observatoire-transports-martinique.com)

- La veille actu : l'observatoire assure également une veille numérique en continu de l'actualité des transports. En 2018, 13 lettres « veille actu O2TM » ont été largement diffusées auprès d'un public de spécialistes du monde des transports, d'élus, de techniciens, etc.

### Ce qui a été fait en 2018

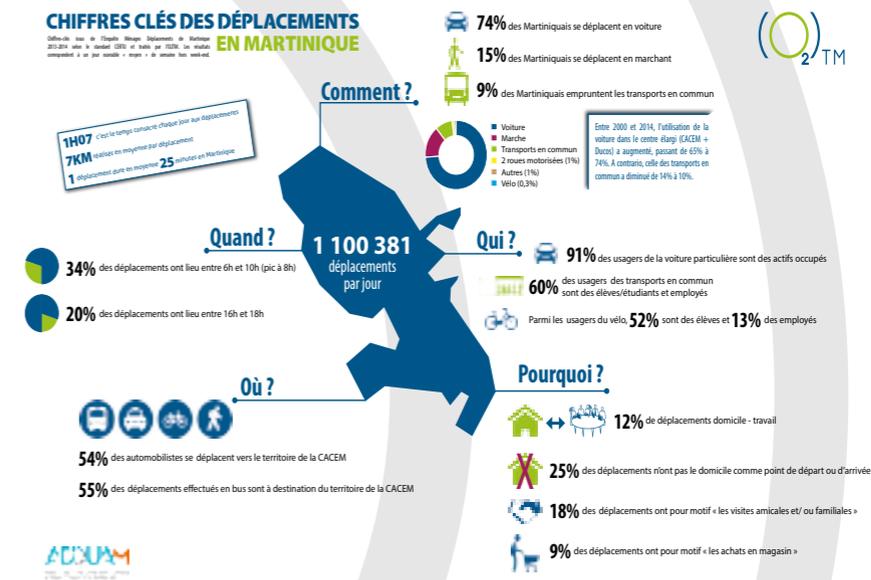
- L'agence a collecté des données liées à la mobilité pour le suivi des SCoT,
- Une collecte d'éléments d'informations est en cours pour une nouvelle édition spéciale concernant les impacts socio-économiques du TCSP,
- L'ADDUAM a produit une note d'observations sur les orientations transport et transmission et production de données, pour la révision du SCoT de CAP Nord,
- Trois cartes des réseaux de transport urbain présentant l'ensemble des lignes de transport de l'agglomération ont été produites,
- Une nouvelle base de données des stations services est en cours de réalisation,
- Une investigation est en cours sur de nouvelles méthodes d'acquisition de données.

### Les publications

- L'affiche des **chiffres-clés sur la mobilité en Martinique**, issus de l'Enquête Ménages Déplacements de Martinique,
- La Lettre de l'O2TM n° 9 : « **les modes doux en Martinique** ».

### CHIFFRES CLÉS DES DÉPLACEMENTS EN MARTINIQUE

Offre de bus de l'Isle de France Régions de France 2014-2016 sur le réseau 100 et 101 de 1000, la route départementale 1 et par exemple « route » de 2014-2016.



### La lettre de l'O2TM N°9

Une attention particulière a été portée depuis une dizaine d'années au développement des transports en commun en Martinique. Mais singulièrement, peu de réflexions ont été menées sur le développement des modes doux, aussi appelés modes actifs (vélos, marche à pied, roller, trottinette) et ce malgré un contexte plutôt favorable comme en témoignent les chiffres clés et le panorama des déplacements en modes actifs.

### Chiffres-clés ...

- 170.000 déplacements par jour en modes actifs,
- 51% des Martiniquais estiment que «le vélo en ville, c'est l'avenir»,
- Il existe 10 km de pistes cyclables en Martinique.

## LE FONCIER

«TERRA», l'observatoire foncier administré par l'ADDUAM, s'est enrichi en 2018 grâce à l'acquisition de nouvelles bases de données : les fichiers fonciers millésime 2016 et la base Demandes des Valeurs Foncières (DVF).

Produite par la DGFIP, cette base, désormais disponible aux agences d'urbanisme, recense les transactions foncières et immobilières.

Pour son exploitation, une formation d'une semaine, en partenariat avec l'ADULM (Agence de Lille) a été organisée par visio-conférence, dans les locaux de l'Agence.

### L'analyse du marché foncier

L'acquisition et l'exploitation de ces deux bases, ont permis d'enrichir les études prévues au programme.

### Ce qui a été fait en 2018

- Les logements vacants et en indivision ont été identifiés en vue de la note sur l'indivision en Martinique.
- Les pôles secondaires de l'Espace Sud pour l'étude des centres-bourgs ont été recensés.
- Les indicateurs les plus pertinents pour le suivi des SCoT ont été calculés à partir de la base fichiers fonciers (m<sup>2</sup> construits et commercialisés en immobilier d'entreprise, superficie des zones imperméabilisées..).

## Le suivi de la consommation foncière

Depuis quelques années, le contexte législatif impose le suivi de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers.

L'objectif visé est de densifier les espaces urbanisés et de protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers.

Ce sont ces aspects qui sont analysés par la CDPENAF, saisie dès qu'un document d'urbanisme réduit la surface des espaces naturels, agricoles et forestiers.

### Ce qui a été fait en 2018

Recensement et suivi des déclassements lors de l'évolution des documents de planification des communes de l'Ajoupa-Bouillon, Grand'Rivière, Case-Pilote, Morne-Vert, Prêcheur et Sainte-Luce.

### L'observatoire foncier de Martinique

Avec les exigences législatives, la DEAL a missionné en 2015 le CEREMA, pour réaliser une étude de faisabilité d'un observatoire foncier à l'échelle du territoire.

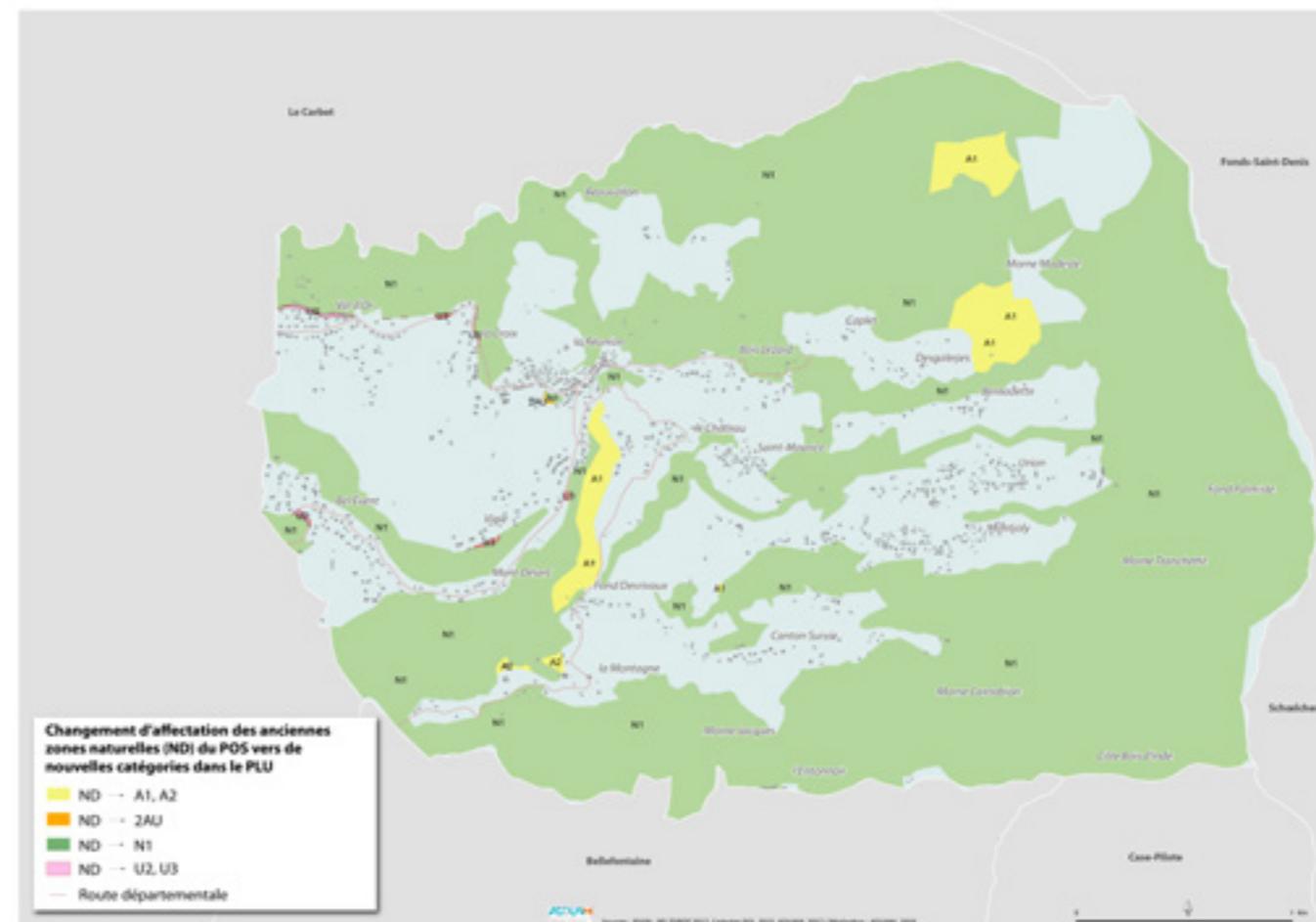
À l'issue de cette étude, l'ADDUAM a été désignée pour mettre en place cet observatoire foncier.

**Les objectifs :** D'une part, analyser le plus précisément possible la consommation effective des espaces naturels, agricoles et forestiers. Et d'autre part, connaître le foncier disponible. Une première étape consistait à collecter les données auprès de chaque structure pour les expertiser.

### Deux COTEC ont été organisés en 2018 :

- Le 27 février, afin de présenter les données disponibles et les indicateurs suivis par l'ADDUAM,
- le 19 avril, pour faire un point sur les données en vue de les valoriser dans le cadre d'un séminaire destiné aux élus/personnes responsables.

Commune du Morne-Vert



## LE SYSTEME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE DE L'ADDUAM

2018 marque un tournant pour le SIG, qui s'est enrichi grâce aux nouvelles données disponibles en open data (les bases de data.gouv, la base DVF, les Fichiers fonciers), la base équipements publics, réalisée en interne, ainsi que les nouvelles productions de l'IGN (BDTopo mise à jour en continu, BDOortho, SCAN25 et l'OCSGE).

Ces nouvelles données permettent alors de faire de nouveaux croisements et d'enrichir nos analyses lors de la réalisation d'études à différentes échelles. Notamment dans le cadre des OAP, des PLU, du suivi des indicateurs des SCoT, de l'immobilier d'entreprise, de l'attractivité des centres-bourgs, du suivi du marché foncier, l'Observatoire des Transports, de l'OTM...

Dans le cadre de ses missions permanentes, le SIG a numérisé les données des PLU (Espaces Boisés Classés, Emplacements Réservés et zonage) et intégré de nouvelles données (les haies et les espaces à protéger, la trame verte et bleue, le périmètre de captage, le bâti remarquable...) pour les communes suivantes : Ajoupa-Bouillon, Case-Pilote, Grand' Rivière, Gros-Morne, Macouba, Morne-Rouge, Morne-Vert, Prêcheur, Saint-Esprit, Sainte-Anne, et Sainte-Luce.

Ces données communales, une fois agrégées, sont diffusées via ePLU, l'outil de cartographie dynamique en ligne et accessible au grand public.

## FOCUS SUR GÉOMARTINIQUE

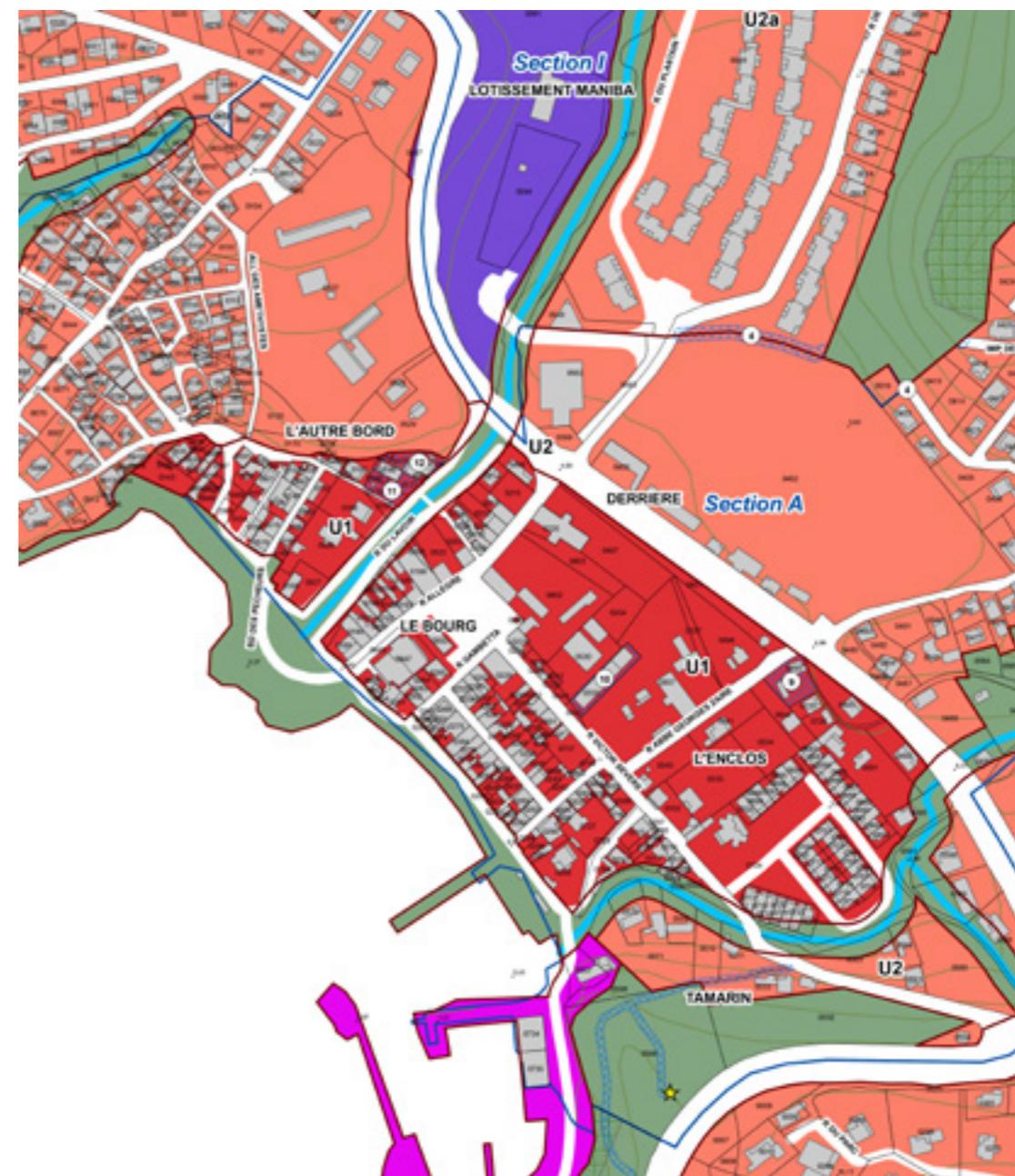
L'ADDUAM, trésorière de Géomartinique, participe activement à son fonctionnement (suivi de la trésorerie, récupération des cotisations, gestion des subventions, préparation des comptes de l'exercice...)

En 2018, l'ADDUAM a participé en tant que membre actif aux différentes réunions statutaires : un Conseil d'Administration ainsi que deux réunions de bureau, une Assemblée Générale et un comité technique.

### Les actions de Géomartinique en 2018 :

- La base « Occupation du Sol à Grande Echelle » (OCS GE) a été mise à disposition à tous les membres, livrée en fin d'année par l'IGN. Elle permet de mesurer les phénomènes de consommation de l'espace, d'artificialisation des sols, d'étalement urbain, ainsi que d'évolution des surfaces agricoles et des surfaces forestières.
- Acquisition de la BD Orthophoto Haute Résolution.

Zonage du PLU de Case-Pilote

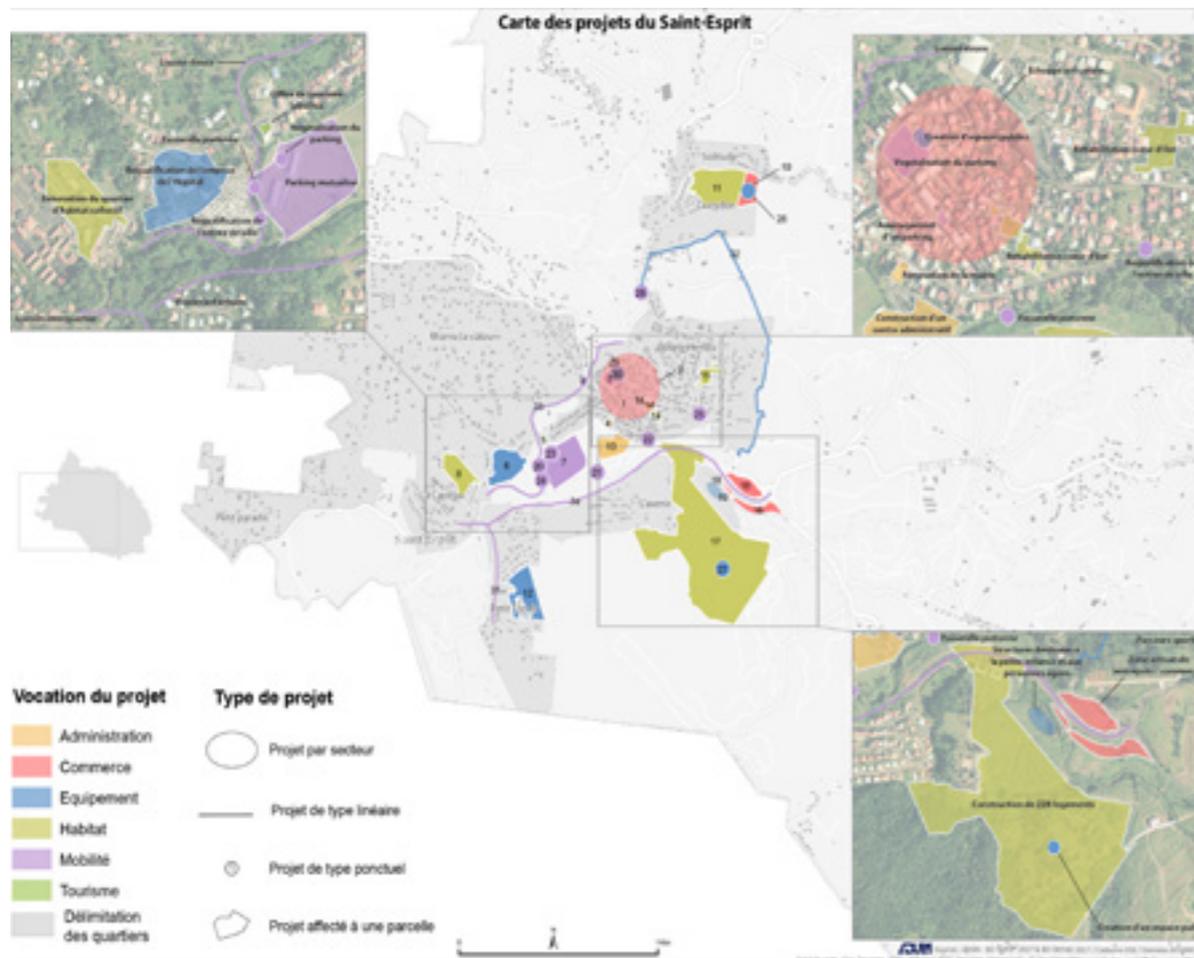


## LA CARTE DES PROJETS DE MARTINIQUE

L'ADDUAM recense auprès des communes et des EPCI les informations nécessaires afin de réaliser une carte dynamique pour visualiser l'ensemble des projets prévus en Martinique (équipements publics, projets privés, Zones d'activités, projets touristiques..).

### Ce qui a été fait en 2018

- Recensement des projets prévus à moyen et long terme dans les communes suivantes : Ajoupa-Bouillon, Case-Pilote, Grand'Rivière, Lorrain, Prêcheur, Sainte-Luce et La Trinité,
- Constitution d'une base de données (vocation du projet, n° de parcelle, surface..).



## LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

La présence des équipements publics et leur répartition au sein du territoire contribue à améliorer la qualité de vie des habitants.

Disposer d'une base localisée des équipements à l'échelle du territoire facilite la conduite des différentes études et projets menés par l'agence : l'élaboration des documents de planification (SCoT, PLU), la réalisation d'études (l'attractivité des centres-bourgs,...), les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),...

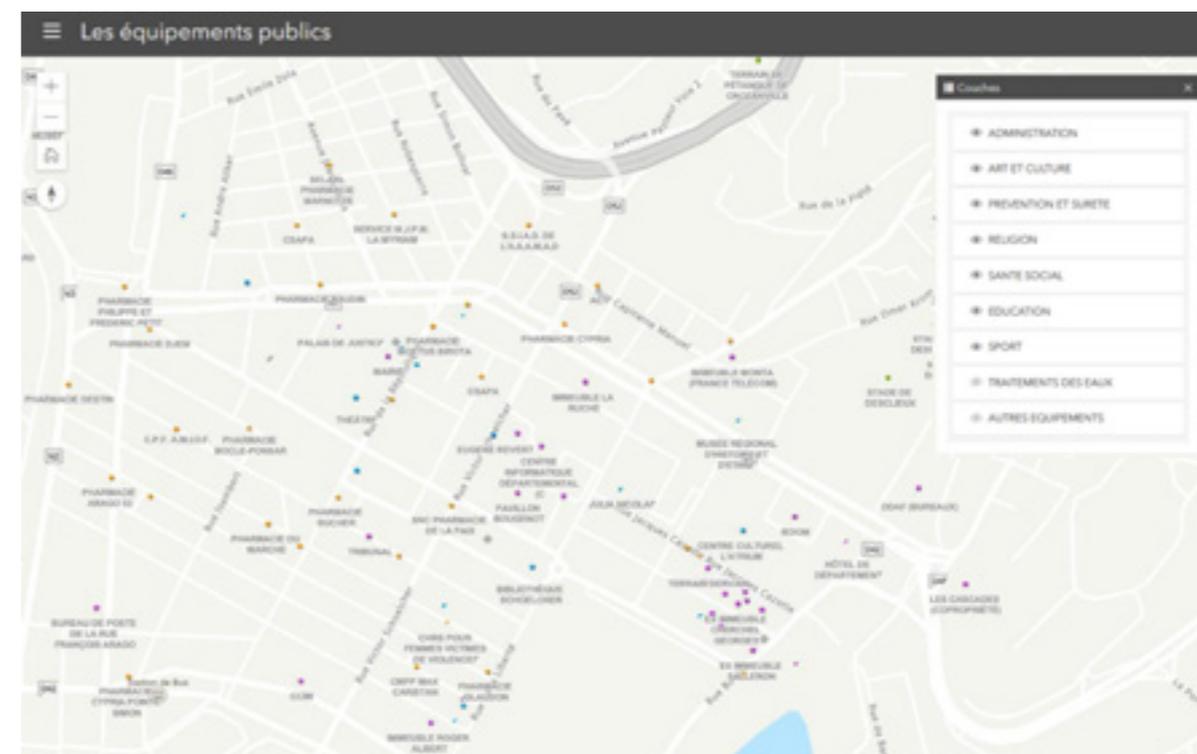
Elle sera également mise à disposition des partenaires par l'intermédiaire de nos observatoires.

### Ce qui a été fait en 2018

- L'actualisation de la base des équipements publics à partir de différentes sources (FINESS, base RES, rectorat...),
- Un travail de structuration des informations et d'harmonisation de données,
- La localisation de 139 équipements sportifs.

La base des équipements publics 2010 recensait 1422 établissements organisés à partir d'une typologie de 10 thèmes : administration, culture, religion, santé, social, sport, enseignement et formation.

Aujourd'hui cette base compte 1743 équipements.



Commune de Fort-de-France

## L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE EN MARTINIQUE

En 2015, la loi NOTRe a transféré aux EPCI des compétences liées au développement économique, notamment pour la création des Zones d'Activités Économiques (ZAE) et le versement d'aides à l'immobilier d'entreprise.

Il apparaît qu'un préalable à toute formation des politiques publiques en la matière soit une bonne connaissance de la situation locale en immobilier d'entreprise, du côté de la demande et de l'offre, afin d'analyser les données et tendances de fond qui animent leurs marchés respectifs.

Sollicitée par la CACEM, puis par l'Espace Sud, l'ADDUAM a poursuivi le travail engagé en 2017, afin de mesurer et caractériser l'offre et la demande en immobilier d'entreprise sur l'ensemble du territoire martiniquais.

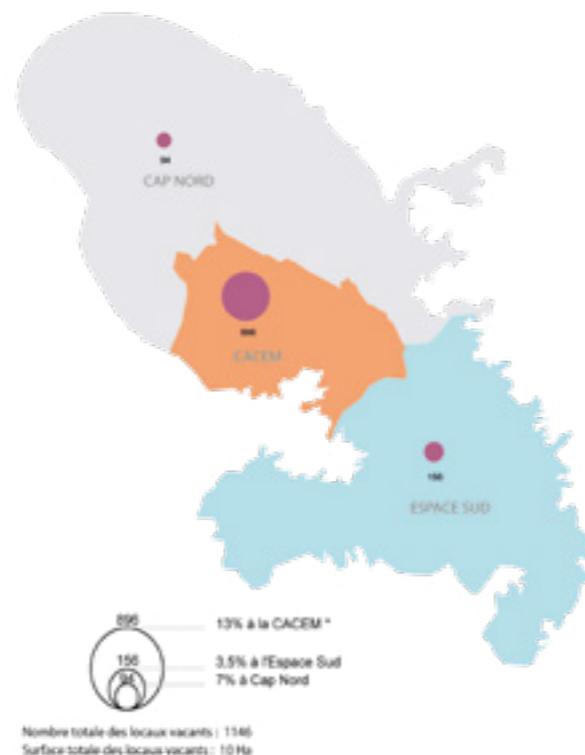
### Ce qui a été fait en 2018

- Une enquête auprès d'un échantillon de 304 entreprises réalisée par un prestataire, Qualistat, au premier trimestre,
- L'exploitation de cette enquête par l'ADDUAM pour connaître la nature des activités des demandeurs, leurs attentes en termes de locaux et leurs projets de déménagement.

### Les productions

- Une base géolocalisée de l'"Offre", comprenant 5 indicateurs et 17 variables et une base "Demande" composée d'une trentaine de variables,
- Une analyse à partir du croisement de l'offre et de la demande,
- Une étude sous forme d'atlas par commune qui présente la localisation des parcelles occupées par au moins une activité économique, des parcelles vacantes, et divers indicateurs (surface des locaux vacants, densité des locaux/ha...).

Nombre de locaux vacants par EPCI



### L'immobilier d'entreprise en Martinique

Dans la majorité des cas, les attentes des entrepreneurs se portent sur des locaux de petite taille, pas chers et de préférence en périphérie.

Le stock quant à lui, est essentiellement composé de locaux anciens, dont la taille varie selon la localisation (petits en centralité, et grands en périphérie).

Les entreprises en activité sont globalement satisfaites, puisque 65 % ne souhaitent pas déménager, contre 35 %.

Il n'en demeure pas moins que le niveau de satisfaction reste acceptable, même si l'économie en Martinique est stagnante et peu productive.



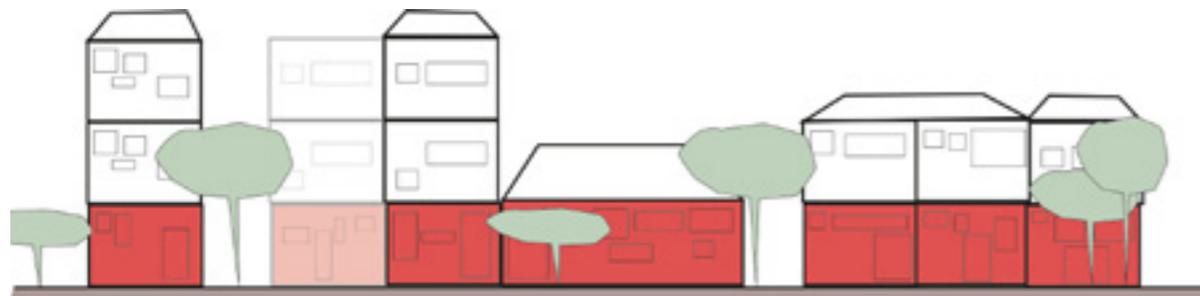
## LA LOCALISATION DES SECTEURS DE DENSIFICATION DANS LES ESPACES URBAINS DE RÉFÉRENCE DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE : PHASE EXPÉRIMENTALE

**Cette étude, réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du PLH de l'Espace Sud Martinique, consiste à évaluer les capacités de densification dans les Espaces Urbains de Références (EUR) de son SCoT et ainsi aider la collectivité à organiser le développement de l'habitat sur son territoire.**

Ainsi l'objectif de l'Espace Sud demandait de mettre en place une étude innovante, passant par une première phase consistant à définir et à expérimenter une méthode d'analyse et de calcul sur une commune test (en l'occurrence deux secteurs urbanisés de Sainte-Anne, le centre-bourg et Barrière-la-Croix).

Analyse de terrain, croisement entre les différents documents de planification ou études concernant

*Principes de continuité commerciale*



le territoire communal, extraction des règles d'urbanisme applicables, sont les trois premières étapes de cette phase expérimentale. Elles ont permis de réaliser un chiffrage permettant de calculer une surface au sol potentiellement constructible.

Ce chiffrage est ensuite affiné grâce à des critères qualitatifs prenant en compte l'environnement urbain et paysager du secteur.

Ce travail sur les formes urbaines intégrant l'épannelage maximal, permet de donner une estimation du nombre de mètres carrés habitables.

Pour les deux secteurs de Sainte-Anne, supports de cette étude, une estimation du potentiel de densification a donc été calculée :

- Centre-Bourg : 7 000 m<sup>2</sup> de surfaces constructibles sur lesquelles on pourrait développer près de 4 000 m<sup>2</sup> de surfaces de planchers pour de l'habitat, en respectant la forme urbaine actuelle, et un peu plus de 300 m<sup>2</sup> de surfaces de planchers pour des commerces. La projection en termes de nombre de logements s'élève à une soixantaine.

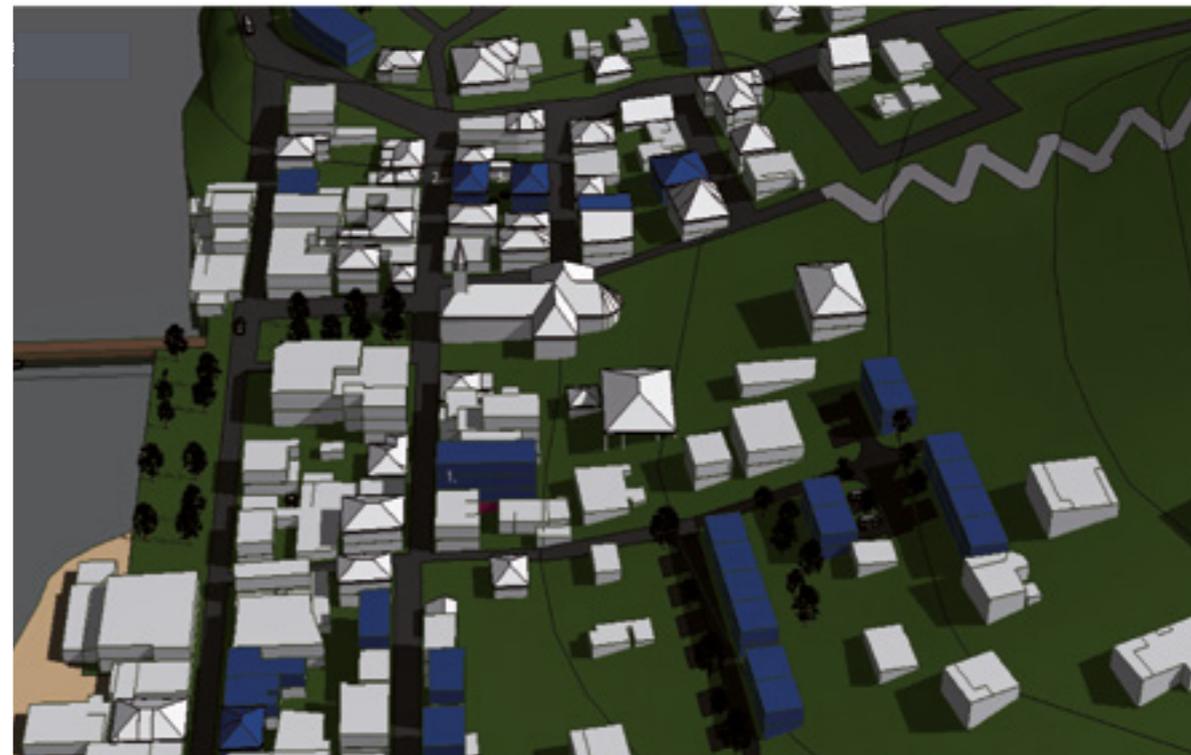
- Barrière-Lacroix : 6,7 ha de surfaces constructibles sur lesquelles on pourrait développer près de 19 000 m<sup>2</sup> de surfaces de planchers uniquement pour de l'habitat. La projection en termes de nombre de logements s'élève à un peu plus de 270, en respectant uniquement la forme urbaine existante, soit de l'habitat individuel.

Ces chiffres, croisés avec les objectifs du PLH de l'Espace Sud, montrent que le territoire communal, dans ses zones urbaines existantes, est largement capable de les absorber, tout en respectant les principes de densification fixés dans le SCoT.

Une dernière étape de modélisation en 3D a permis de mettre en situation les propositions de formes urbaines intégrées au territoire et de donner à voir aux élus une image du possible de son évolution.

À partir de cette expérimentation sur Sainte-Anne, l'estimation globale des potentialités de densification dans les espaces urbains de référence de l'Espace Sud de l'ensemble des communes est en cours.

*Surfaces de planchers pouvant être dédiés aux commerces - Commune de Sainte-Anne*





Réalisé par : non renseigné

# La planification stratégique



La Martinique est aujourd'hui dotée de trois SCoT qui ont permis aux élus dans chacun de leur territoire, Nord, Centre et Sud, de se projeter à 10/15 ans.

Le temps est venu pour passer à la mise en œuvre des orientations choisies et l'ADDUAM oriente ses travaux pour aider au suivi et à l'évaluation.

Au moment où la Collectivité Territoriale de Martinique se penche sur le PADDMA, l'InterSCoT-SAR animé par l'ADDUAM prend toute son importance pour susciter le débat, vérifier les cohérences entre les documents et en mesurer les impacts.

## LA RÉVISION DU SCoT DE CAP NORD MARTINIQUE

Après avoir lancé les études de la révision du SCoT en 2015, CAP Nord a choisi de suspendre le marché. Depuis, un appel d'offre a été relancé et le nouveau bureau d'études a été choisi en juin 2017. L'ADDUAM poursuit son assistance pour la révision du SCoT.

### Ce qui a été fait en 2018

L'accompagnement pour l'élaboration du diagnostic de l'état initial de l'environnement et du PADD :

- Suivi des rendus du SCoT et rédaction de quatre notes d'observations sur le projet de SCoT : février, mai, septembre et décembre 2018,
- Observations sur la synthèse du séminaire PADD de février,

- Corrections du journal du SCoT n°1 de mars,
- Préparation des ateliers PADD de février et de novembre 2018,
- Transmission de données :
  - Des données sur les POS et PLU et le SAR,
  - Le SDTAN, l'étude des zones d'expansion des crues en Martinique et des éléments sur le projet de Pays d'Art et d'Histoire dans le Nord,
  - Des éléments sur la tache urbaine, les potentialités foncières et les déclassements de Martinique,
  - Des données sur les mobilités,
  - Un schéma d'articulation juridique (ADDUAM),
  - Une liste d'organismes ou personnes ressources avec leurs coordonnées.



L'accompagnement aux démarches complémentaires :

- Le schéma de développement du littoral et gestion des risques : rédaction d'observations sur le rendu du mois de mars,
- L'étude relative au développement et à l'aménagement commercial dans le cadre du SCoT : rédaction d'une note d'observations dans le cadre des avis SCoT,
- L'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) : réalisation de notes d'observations sur le tableau de bord de l'AEU : versions de septembre 2018 et d'octobre 2018,
- Le cahier de recommandations pour la valorisation et l'intégration architecturale et paysagère des zones urbaines : participation aux réunions de lancement des 12 et 21 novembre 2018.

## L'APPROBATION DU SCoT DE L'ESPACE SUD

Après différents reports de la date du Conseil Communautaire, le Schéma de Cohérence Territoriale a été approuvé le 25 septembre 2018.

### Ce qui a été fait en 2018 :

- Préparation du dossier pour approbation,
- Recherches bibliographiques pour l'élaboration du guide méthodologique de traduction du SCoT au sein des PLU,
- Réflexion en interne sur l'écriture du guide (contenu, structuration...).

L'approbation du SCoT augure le début d'une nouvelle étape : celle de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du SCoT.

**SCoT CAP NORD**  
JOURNAL DU SCoT N°1

**LE MOT DU PRÉSIDENT**  
Voilà cinq ans déjà que les élus de CAP Nord Martinique ont approuvé le Schéma de Cohérence Territoriale du Nord, premier SCoT de notre île, opérationnel et mis en œuvre en 2013.

Aujourd'hui, au-delà des adaptations rendues nécessaires par les nouvelles dispositions législatives et réglementaires, les élus et moi souhaitons que notre SCoT soit novateur. Cette révision est en effet une véritable opportunité pour nous interroger sur les enjeux ACTUELS et FUTURS de notre territoire : la préservation et la valorisation de nos ressources naturelles et patrimoniales, l'articulation d'un développement économique équilibré, l'organisation de nos déplacements, l'accès aux services publics pour chacun de nous, la performance de nos réseaux d'eau et d'assainissement, de nos systèmes de télécommunication... le tout en phase avec notre plan Climat-Energie. Toutes ces préoccupations sont autant de défis que nous devons relever dans les années à venir.

Ainsi, cette lettre vous présente l'avancée de la révision du SCoT sur lequel je vous invite à donner votre avis tout au long du processus en participant notamment aux différentes réunions publiques qui seront organisées à chaque grande étape et en utilisant les registres de consultations en ligne sur le site de CAP Nord Martinique. Ces registres sont également disponibles en version papier au siège de CAP Nord et dans les mairies des dix-huit communes membres.

Je suis très fier d'être et déjà pour votre collaboration et votre participation active car c'est ensemble que nous devons décider des grandes orientations qui feront de CAP Nord Martinique un territoire préservé et attractif pour un développement harmonieux qui nous est cher.

Le Président  
Alain MONTHEUX

**LE SCoT, QU'EST-CE QUE C'EST ?**  
Le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) met en cohérence les différentes politiques publiques de notre quotidien concernant : l'emploi, le logement, les activités économiques, l'urbanisme, les commerces, les transports, les équipements, l'agriculture, l'environnement... Il est en effet l'outil qui permet de décliner un certain nombre de grands principes d'aménagement nationaux à l'échelle locale.

Ainsi, suite aux études réalisées et au regard des prévisions sur les futurs besoins du territoire, le SCoT fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace. Il devra par exemple faire en sorte de préserver les grands équilibres entre espaces urbains, naturels et agricoles.

**UN TERRITOIRE : 18 COMMUNES**

103 700 habitants  
548 km<sup>2</sup>  
3 bassins de vie

Espace Sud  
Communauté et Associations de l'Espace Sud Martinique

**Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**  
LIVRE VII  
DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS

## L'INTERSCoT-SAR DE MARTINIQUE

L'InterSCoT-SAR, créé en 2011 à l'initiative de l'ADDUAM, est un espace de réflexion et de rencontre des acteurs de la planification territoriale de Martinique. L'ADDUAM produit des indicateurs et analyses, qui lui permettent d'animer ce réseau d'acteurs.

En 2018, les trois SCoT étant approuvés, l'ADDUAM propose une nouvelle forme d'accompagnement pour le suivi en continu de leur application.

### Ce qui a été fait en 2018

- La création d'une page dédiée pour l'évaluation des trois SCoT, au sein de l'OTM. Elle leur permet de bénéficier de documents ressources spécifiques, d'indicateurs essentiels propres aux SCoT, de rapports prêts à l'emploi pour chaque EPCI et d'un accès filtré sur les indicateurs SCoT.
- 200 indicateurs ont été expertisés : recherche de source, unité de mesure, périodicité, harmonisation des dénominations... Des rencontres et entretiens avec les fournisseurs de données (11 partenaires) ont été nécessaires.
- Une note a été réalisée, présentant le fonctionnement de la page dédiée, la méthode de recueil des indicateurs, ainsi que l'état d'avancement du recueil.

### L'animation du réseau

Organisation de trois COTEC : 11 avril, 17 juillet et 20 septembre 2018, à l'ADDUAM.



Page dédiée au sein de l'OTM

Une démarche spécifique a été engagée afin de rechercher une complémentarité entre la page dédiée et la plateforme TEREVAL proposée par l'ADEME : analyse comparative des deux outils et propositions de collaboration en mars, puis participation à une journée de présentation de TEREVAL en septembre.

### À VENIR ...

- Le prochain séminaire en 2019
- Le recueil des indicateurs

## LA RÉFLEXION SUR LA LOI LITTORAL, LA SUITE ...

En 2017 une réflexion a été engagée sur l'application de la loi Littoral en Martinique. Une séquence d'ateliers/formation et un séminaire intitulé « Un aménagement durable pour notre littoral » a été organisé avec le CNFPT, la DEAL et le Ministère.

### En 2018, les travaux ont porté sur

- La rédaction des actes du séminaire 2018.
- La réflexion sur les modalités d'application concrètes de la loi Littoral en Martinique (rédaction d'une note de cadrage pour la réalisation de fiches d'application de la loi Littoral en Martinique, recherche bibliographique, veille juridique, rédaction des fiches, contact de partenaires/experts extérieurs ...).



Une note méthodologique à l'attention de nos partenaires



### Extraits des Actes de la 4ème rencontre InterSCoT-SAR

« La loi Littoral est une loi dynamique qui oblige à réfléchir à une échelle qui corresponde au territoire ».

Mme Catherine BERSANI - Administratrice de l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL)

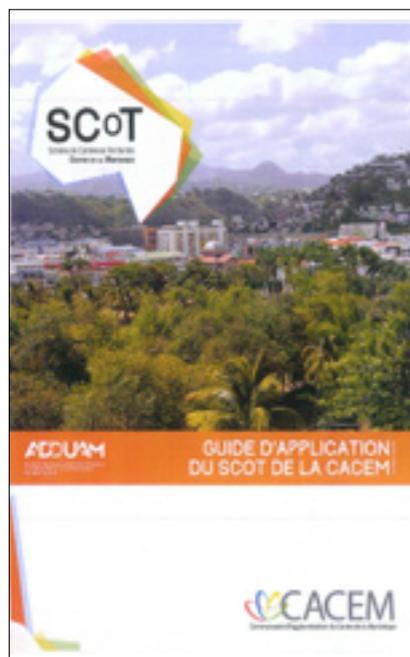
« On la considère comme une loi qui est bloquante, alors que c'est plutôt une loi de cadrage. »

M. Stéphane RODRIGUES - Géographe-Urbaniste et co-gérant du bureau d'études A4+A

## LE GUIDE D'APPLICATION DU SCoT DE LA CACEM

Ce guide, réalisé dans le cadre du programme partenarial de l'Agence, est le résultat d'un travail collaboratif avec les communes de Fort-de-France, Le Lamentin, Schoelcher et Saint-Joseph, ainsi que la Collectivité Territoriale de Martinique et l'État. C'est un outil pratique d'interprétation à l'attention du SCoT.

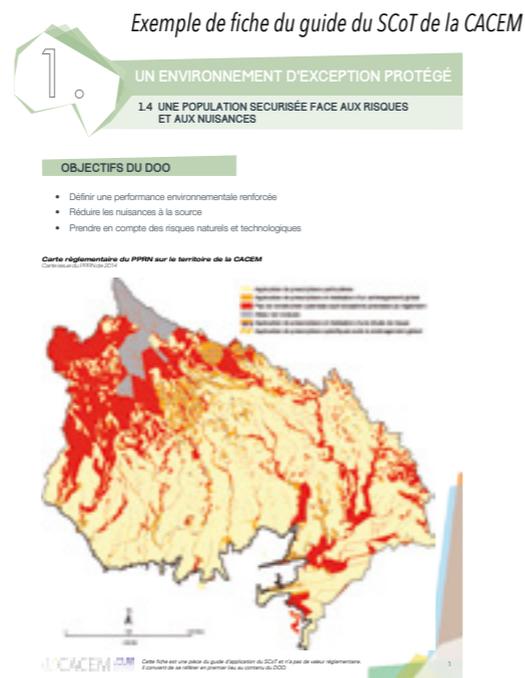
L'ambition du SCoT de la CACEM est de dessiner un projet répondant aux besoins exprimés par les habitants, les entreprises et toutes les forces vives du territoire de la CACEM. Il faut y habiter, se déplacer, travailler, tout en préservant pour les générations futures les ressources et le patrimoine en commun.



C'est un enjeu d'importance, puisqu'il s'agit de construire ensemble le territoire de l'agglomération centre à l'horizon 2035, en prévoyant ses besoins en logements, en équipements, en infrastructures, en foncier, particulièrement pour les activités économiques, tout ceci à l'échelle du bassin de vie que constitue la CACEM et en privilégiant le long terme.

Ce guide a pour principal objectif d'assurer le relais entre l'échelle du SCoT et celle plus fine de la ville. Il comprend une fiche pour chaque orientation du Document d'Orientations et Objectifs (DOO) et du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC), aidant les communes à décliner concrètement les orientations du SCoT dans les PLU (outils réglementaires, axes du PADD...).

Il a été édité et transmis courant octobre 2018.



## L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DU PLH DE CAP NORD

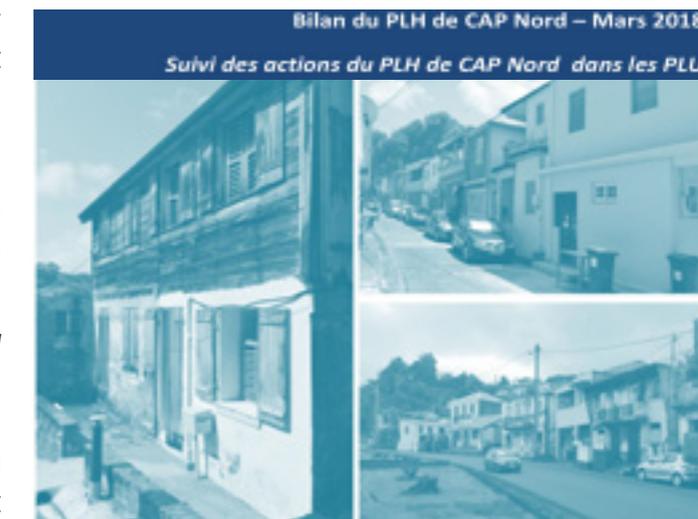
Le PLH a été approuvé par le conseil communautaire le 30 octobre 2016. L'ADDUAM accompagne CAP Nord pour le suivi des actions inscrites dans le PLH.

- *Actions 1.1 (Traduire les objectifs du PLH dans les documents d'urbanisme) et 4.1 (intégrer le développement de l'offre en locatif social ou très social dans les centralités)* : ce travail permanent est réalisé dans les PLU en cours d'élaboration ou en révision (Morne-Vert, Prêcheur, l'Ajoupa-Bouillon, Macouba, Grand'Rivière, le Robert, La Trinité, Le Lorrain...). Il a fait l'objet d'une note qui a permis à CAP Nord d'établir le bilan du PLH.
- *Action 3.3 (Élaborer un Plan Intercommunal de l'Habitat Indigne)* : l'agence a suivi les travaux menés dans le cadre de cette étude et a notamment participé au 3ème COPIL qui s'est tenu le 10 juillet 2018, durant lequel ont

notamment été présentés les axes stratégiques de la lutte contre l'habitat indigne, ainsi que les propositions de traitement/plan d'actions par quartier et bassin de vie.

D'autre part, l'agence a réalisé deux bilans :

- Suivi des actions du PLH de CAP Nord dans les PLU, en mars 2018,
- Analyse de l'évolution des principaux indicateurs, en avril 2018.



## SCHÉMA TERRITORIAL DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES (STIRM)

| 2 février et 9 avril 2018

Ce Schéma est un outil dynamique de programmation pour orienter les études, mobiliser des ressources financières innovantes et programmer les investissements sur le réseau, en tenant compte de la demande croissante et du développement socioéconomique du territoire.

Le comité de concertation organisé le 9 avril, portait sur la rédaction du STIRM.

L'ADDUAM a transmis, via l'Observatoire Territorial des Transports de Martinique (O2TM), des éléments statistiques sur la mobilité des Martiniquais.

Elle a également donné un avis d'expertise pour un usage optimal des infrastructures routières et un meilleur report modal.



Réalisé par : C de Sieter

# Les Projets Urbains



Aux côtés des élus communaux, l'ADDUAM imprime une autre façon de faire l'urbanisme, plus axée sur le projet urbain et au plus près des personnes. Elle accompagne ainsi les communes dans la mise en œuvre opérationnelle de leurs stratégies de reconquête : centres-bourgs et centralités, autres projets structurants.

Les démarches, qui se veulent expérimentales, se déclinent « à la carte » en fonction des réalités de chaque territoire (niveau d'avancement des documents de planification, intérêt et investissement municipal, potentialités foncières, besoin en logement, etc...).

## LE PLAN GUIDE DE REVITALISATION DU CENTRE-VILLE DE LA TRINITÉ

Consciente depuis longtemps (cf étude « *Habiter en ville* », 2006) des qualités indéniables du centre-ville de la Trinité, l'ADDUAM a mobilisé les multiples outils du projet urbain pour mettre en place une revitalisation de qualité. Elle a opté pour une démarche en « poupées gigognes » permettant l'emboîtement des échelles : de l'aménagement global à des secteurs de projets.

### Passer du PLU projet au Plan Guide

Dans un premier temps, la réalisation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation, sous forme d'objectifs thématiques, a permis d'assurer la cohérence globale d'intervention sur le centre-ville. Dans un second temps, un plan-guide a été élaboré avec des fiches actions et une priorisation d'actions opérationnelles pour s'engager rapidement.

Ce travail fortement pédagogique doit permettre en 2019, d'accompagner des élus dans des actions prioritaires.

Associer les élus et les techniciens à la démarche Afin de faire ressortir les grands enjeux du centre-ville, un atelier participatif avec les élus ainsi que des entretiens semi-directifs avec les cadres municipaux ont été organisés.

Il s'agissait de dégager, à partir des priorités propres aux thématiques professionnelles de chacun, des actions collectives à mettre en place.

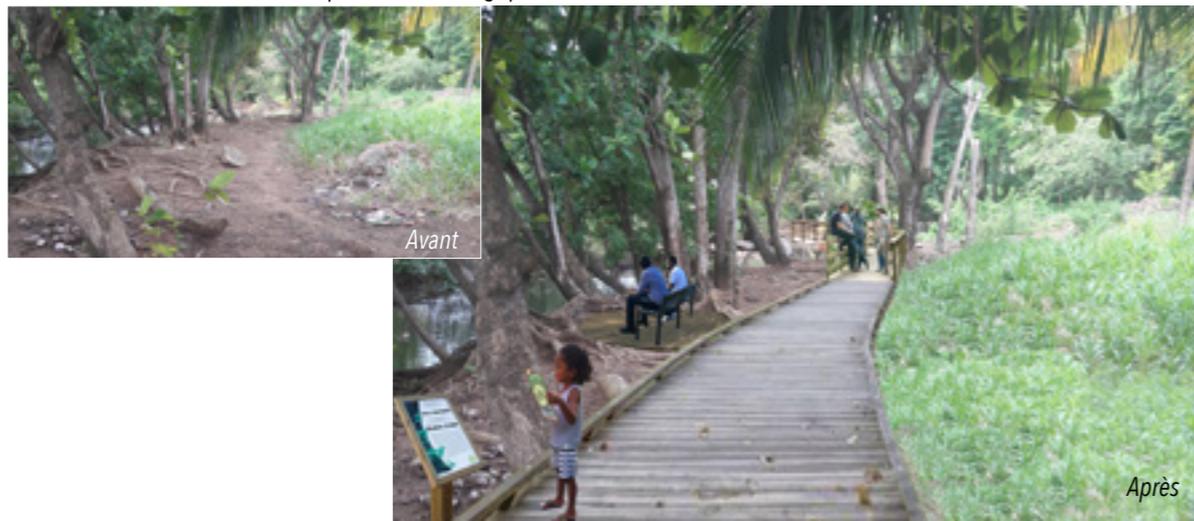
### Construire un Plan Guide pour se projeter

Grâce à cette phase de concertation, une quinzaine de fiches-actions ont pu être produites. Ces dernières traitent tant de thématiques transversales (bâti dégradé, attractivité économique, mobilité douce...) que de secteurs particuliers (rivière Crabe, Pointe Sainte-Catherine, entrées de ville...).

Leur contenu permet à la municipalité de se projeter, visuellement, grâce à des montages photographiques et de propositions graphiques.

Enfin, ces fiches accompagnent les élus par des conseils sur le déroulé du projet et l'indication des partenaires à mobiliser.

Révéler la rivière Crabe comme un patrimoine écologique



## LE PLAN GUIDE DE REVITALISATION DU BOURG DU VAUCLIN

Convaincu du formidable potentiel du bourg du Vauclin, tant au niveau de son attractivité touristique qu'au niveau de son cadre de vie, l'ADDUAM a mené conjointement la révision générale du PLU et une démarche d'aménagement opérationnel. Cette mission a pris la forme originale d'un « coworking » en immersion totale au cœur du bourg.

### Partager les enjeux des élus

Lors de la journée « carte blanche » du 27 mars, la mairie a présenté les secteurs à enjeux. Cette journée fut suivie d'un atelier le 13 juin avec les élus et techniciens, qui a permis de dégager les premières grandes orientations.

Le bourg concentrant un nombre important de problématiques, il a alors été demandé de lui porter une attention particulière.

### Vivre le bourg au quotidien

L'ADDUAM organisa alors une mission sous forme de résidence du 28 novembre au 4 décembre. Pendant 5 jours, l'équipe projet, dirigée par la directrice, s'est mise en immersion dans le bourg : visites terrain, balade participative avec les habitants, rencontres avec les acteurs locaux, production du projet in situ. L'objectif était de proposer en un temps court des solutions d'aménagement directement opérationnelles, à la mise en œuvre simple et peu onéreuse.

Ce fut l'occasion de nouer un partenariat avec le collectif d'architectes-urbanistes VIRAGE, défenseur de cette conception d'un urbanisme des « petites choses ».

### Maintenir une qualité de vivre dans le bourg historique

La stratégie proposée est d'aménager le bourg historique afin qu'il soit le lieu d'une expérience urbaine de grande qualité. Les actions envisagées vont donc de l'enlèvement de panneaux publicitaires et du mobilier urbain dégradé au réinvestissement de parcelles en friche.

Enfin, un travail important est à engager sur la mobilité piétonne dans le bourg en s'appuyant sur le réseau dense de ruelles existant.

### Métamorphoser le front de mer en vitrine commerciale et animée du bourg

Sur un espace apprécié des Vauclinois, quelques dysfonctionnements sont relevés et une deuxième phase d'aménagement permettrait d'en améliorer l'usage. Tout d'abord en soignant les extrémités de cet espace afin qu'il participe à la connexion du bourg avec les quartiers avoisinants. Ensuite, en intensifiant son animation par la réimplantation des snacks et la mise en place d'une véritable stratégie de développement des commerces du front de mer.

### Structurer la place des fêtes au cœur d'un pôle d'équipements d'envergure

Tout en gardant le caractère modulable de la place des fêtes, la proposition est de renforcer sa fonction de pôle d'équipements en implantant sur son pourtour de nouvelles infrastructures et en aménageant une liaison piétonne verte le long du canal en direction des écoles.

La réussite de ce projet nécessite que la place des fêtes soit optimisée dans ses usages : marquage des parkings, clôture de l'espace central, etc.

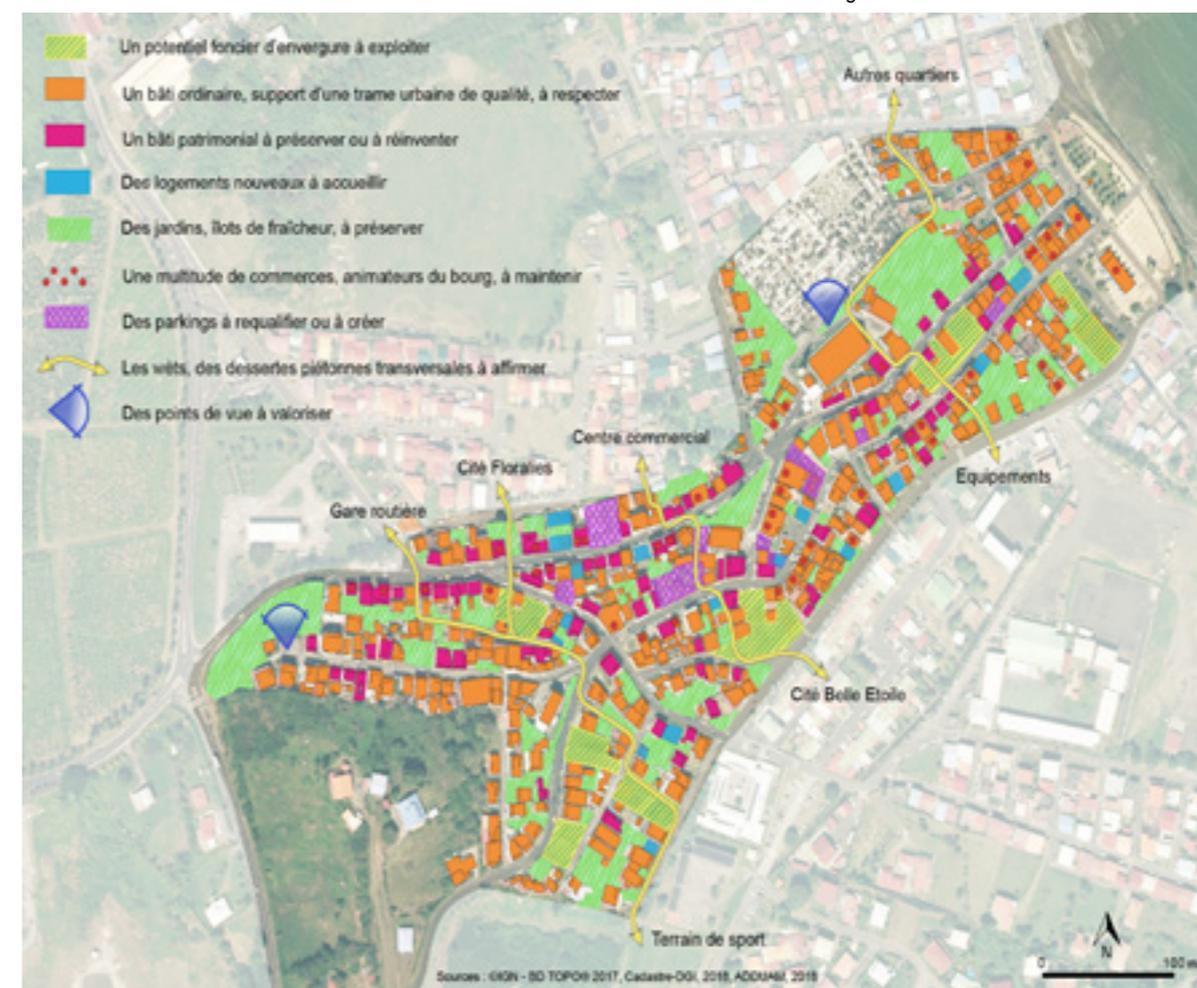
### Transformer un projet de centre commercial en greffe urbaine

Reprenant le programme du projet de centre commercial existant, des ajustements ont été proposés afin qu'il participe pleinement à l'attractivité du bourg.

Une implantation décalée au nord permet la création d'une grande pénétrante prolongeant le boulevard Bissol.

La réflexion à l'échelle de la friche permet de proposer des optimisations des tracés de voies et le développement d'une zone mixte, accueillant activités économiques et programmes résidentiels.

Schéma global de revitalisation du centre ancien



## LA PROSPECTION FONCIÈRE DANS LES CENTRALITÉS DE SAINTE-LUCE

La démarche entreprise sur la commune de Sainte-Luce consistait, à la demande des services de l'État, à accompagner la municipalité dans l'identification d'emplacements disponibles pour implanter des logements sociaux. L'ADDUAM a mis en place une approche innovante, croisant des critères d'opportunités foncières et de qualité de cadre de vie. Cela a abouti à déterminer des « lieux habitables » au regard de l'identité des quartiers.

La méthodologie mise en œuvre en 2018 répond à un triple objectif :

- Rechercher des disponibilités foncières et immobilières pour du logement social et d'autres destinations (équipements, services, ...)
- Analyser ces disponibilités dans leur contexte urbain (desserte en transports en commun, proximité des services, ...) afin de qualifier leur pertinence à accueillir, non seulement du logement social, mais surtout un habitat de qualité.
- S'assurer que l'aménagement des disponibilités non bâties proposées, ne participera pas au mitage des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Cette étude s'est articulée en quatre temps :

### Comprendre les forces du paysage lucéen

Tout d'abord, une analyse paysagère à l'échelle du territoire communal a été réalisée. Il s'agissait de dégager les grandes entités paysagères de la commune et d'identifier les coupures urbaines, les corridors écologiques, les trames vertes et bleues structurantes qui délimitent les espaces urbanisés.

### Circonscrire les secteurs les plus urbanisés

À l'intérieur de ce canevas, une attention particulière a ensuite été portée aux secteurs les plus anthropisés. Grâce à une méthode d'analyse proche de celle de la tache urbaine, les quartiers bâtis les plus denses ont été identifiés. Sur ces quartiers, la desserte en transport en commun ainsi que l'armature en services, équipements et commerces ont été étudiées.

### Identifier les futurs secteurs de développement

Les quartiers concentrant plus de cent bâtiments, desservis régulièrement en transport en commun et disposant d'une armature de proximité suffisante ont été sélectionnés. En effet, ces critères apparaissent comme des garanties pour que le développement de ces secteurs soit compatible avec une qualité de vie pour les habitants actuels et futurs.

## Qualifier les opportunités foncières

Au sein de ces quartiers, une prospection foncière et immobilière a été effectuée. Elle a été complétée par des recommandations succinctes sur les lieux de projet, afin qu'ils participent au développement équilibré des quartiers, sans en diminuer les qualités paysagères et écologiques.

Ce travail représente une première étape et a pour vocation d'être intégré au futur protocole d'intervention foncière entre la commune de Sainte-Luce et l'EPFL.



## LA NOTE RELATIVE À LA ZONE DE MOUILLAGE ORGANISÉE (ZMO) DE SAINT-PIERRE

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement et de conseil des communes, l'ADDUAM a réalisé une note d'opportunité sur les projets de ZMO.

Si le projet de ZMO apparaît parfaitement cohérent avec la stratégie municipale et sa traduction réglementaire dans le PADD, l'ADDUAM attire l'attention de la commune sur les conditions de sa réalisation.

En effet, l'étude de faisabilité de SAFEGE comprend des plans masse très détaillés de la future capitainerie, ainsi que des équipements terrestres associés.

Située à l'embouchure de la Roxelane, en entrée de ville Nord, au contact du quartier du Fort et d'une polarité commerciale, ces aménagements n'apparaissent pas à la mesure des enjeux du site.

Ils ne traitent ni de la question du renforcement de l'activité économique, ni ne proposent un traitement de l'espace public adapté à l'image d'une entrée de ville d'Art et d'Histoire et sont peu compatibles avec les réflexions urbaines développées sur le secteur, en particulier l'actuel projet de résorption de l'habitat insalubre, porté par CAP Nord sur le quartier du Fort.

Au travers de cette note, l'ADDUAM a donc souhaité alerter la commune sur ces enjeux et lui proposer une stratégie pour que son projet de ZMO les prenne en compte : organisation d'un appel à projets, consultation large, mise en concurrence des opérateurs économiques, etc.



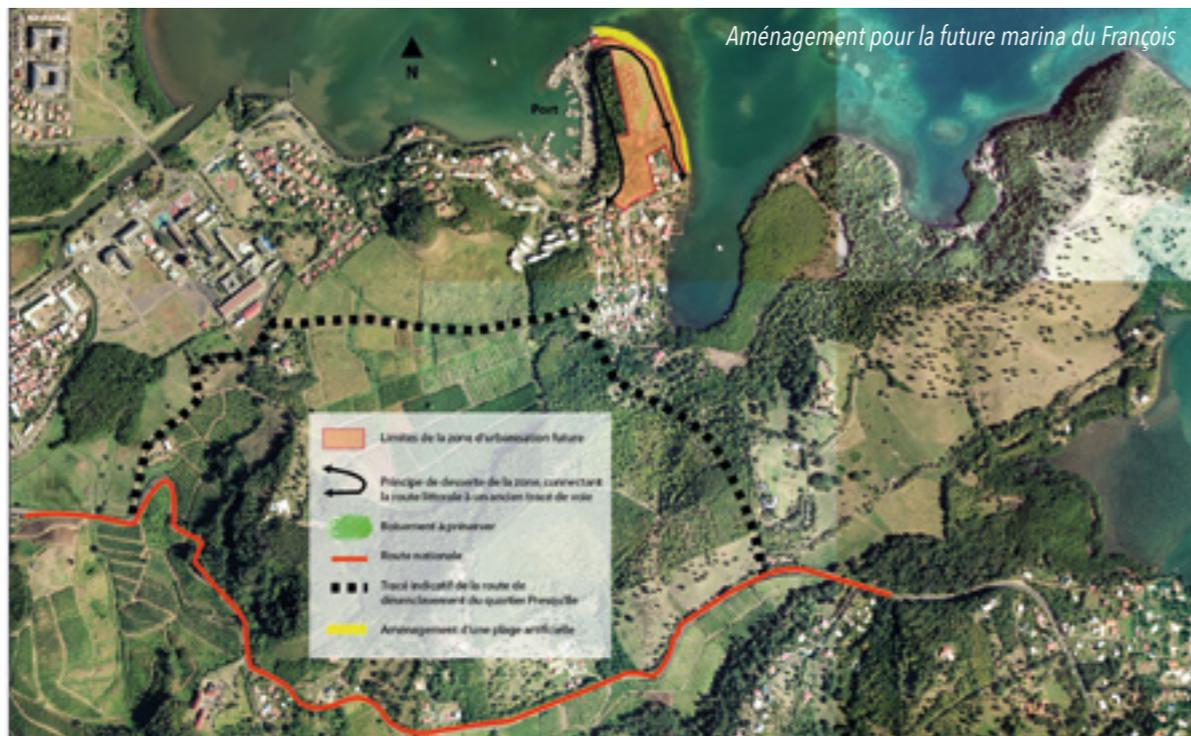
## LA FUTURE MARINA DU FRANÇOIS

La modernisation de la marina du François, située au lieu dit « Presqu'île / Pointe Bateau », prévoit la construction de hangars de stockage des bateaux à sec, la construction d'un bâtiment qui accueillera une capitainerie, des commerces, ainsi que la réhabilitation des infrastructures maritimes existantes.

L'ADDUAM a été sollicitée par la ville pour :

- Adapter le règlement de la zone UP du PLU, zone dédiée aux installations portuaires de pêche et de plaisance et aux activités qui leurs sont liées, afin de permettre l'aménagement de la zone portuaire,

- Redéfinir le périmètre de la zone UP suite à la visite de terrain organisée le 27/2/2018 avec les élus de la ville, la Franciscaine de Développement Portuaire, l'ONF, l'ADDUAM et la DAAF. Cette visite a permis de mettre en œuvre des mesures compensatoires pour protéger une espèce rare, dite « bois enivrant » et également réintroduire une autre essence rare, « le grand cosmaya »,
- Modifier l'orientation particulière d'aménagement de la zone d'urbanisation future de Presqu'île définie dans le PLU, sur laquelle la zone UP va s'étendre en partie.



## «L'EXTENSION NORD» DU BOURG DU FRANÇOIS

La ville du François a sollicité l'ADDUAM pour faire évoluer son PLU et mettre en place une procédure urgente, adaptée à l'évolution de la zone 2AU sur le secteur de Pointe Courchet.

Lors de la réunion de travail organisée le 23 juillet 2018 avec les élus, techniciens de la ville et l'ADDUAM, il a été décidé :

- De réaliser un bilan du PLU sur site avec les élus dans un premier temps, afin d'identifier les priorités de la ville en termes de planification urbaine,
- D'organiser un atelier sur le secteur de la zone 2AU de la Pointe Courchet dans un second temps.

## Une vision d'ensemble du secteur de la Pointe Courchet

Plusieurs projets privés ou publics sont à l'étude ou en cours de réalisation (reconstruction de l'école Anne Marc, projet de lotissements, de logements collectifs et d'équipement culturel, création d'une salle funéraire ...).

Ce secteur compte aujourd'hui 390 logements pour environ 800 habitants. Compte tenu des enjeux, l'ADDUAM a proposé d'élargir le périmètre de réflexion pour organiser le développement urbain Nord de l'agglomération.

### À VENIR EN 2019 ...

Un atelier spécifique avec les élus, techniciens et habitants



Réalisé par : Drey Sorensen, Leeroy C, Jimmy Mayala & l'école Marcel Placide



# Les Plans Locaux d'Urbanisme : vers les PLU projet



L'ADDUAM poursuit l'intense chantier d'«alurisation» des PLU en donnant encore plus de place à la dimension paysagère.

Elle inscrit la démarche projet au cœur des documents et élabore le 1er PLU qui régit le projet (OAP du Morne Lavaleur).

Dans les documents d'urbanisme, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) s'imposent de plus en plus comme l'outil pertinent d'encadrement des évolutions urbaines.

## LE PLU DE L'AJOUA-BOUILLON : UN PROJET AXÉ SUR LE TOURISME VERT ET LA PRÉSERVATION DE LA TRAME VERTE ET JAUNE

Après quatre années de réflexion et de travail, la ville de l'Ajoupa-Bouillon a approuvé son PLU le 14 décembre 2018, construit autour d'un projet de territoire s'appuyant sur la qualité et la promotion de ses paysages.

Un travail fin a été réalisé sur la Trame Verte (espaces naturels) et la Trame Jaune (espaces agricoles). La définition de la Trame Verte a pris en compte les zones à fortes valeurs écologiques et paysagères, tout en y ajoutant les espaces ayant des dynamiques importantes de reforestation. Le parti pris a consisté également à protéger l'ensemble des ripisylves, même celles incluses dans les espaces urbanisés pour renforcer la valeur des continuités écologiques et la présence de la nature en ville.

La Trame Jaune a été affinée en changeant plus de 26 hectares d'espaces naturels en espaces agricoles. Il s'agissait de préserver le maillage agricole du territoire avec ses unités foncières cohérentes.

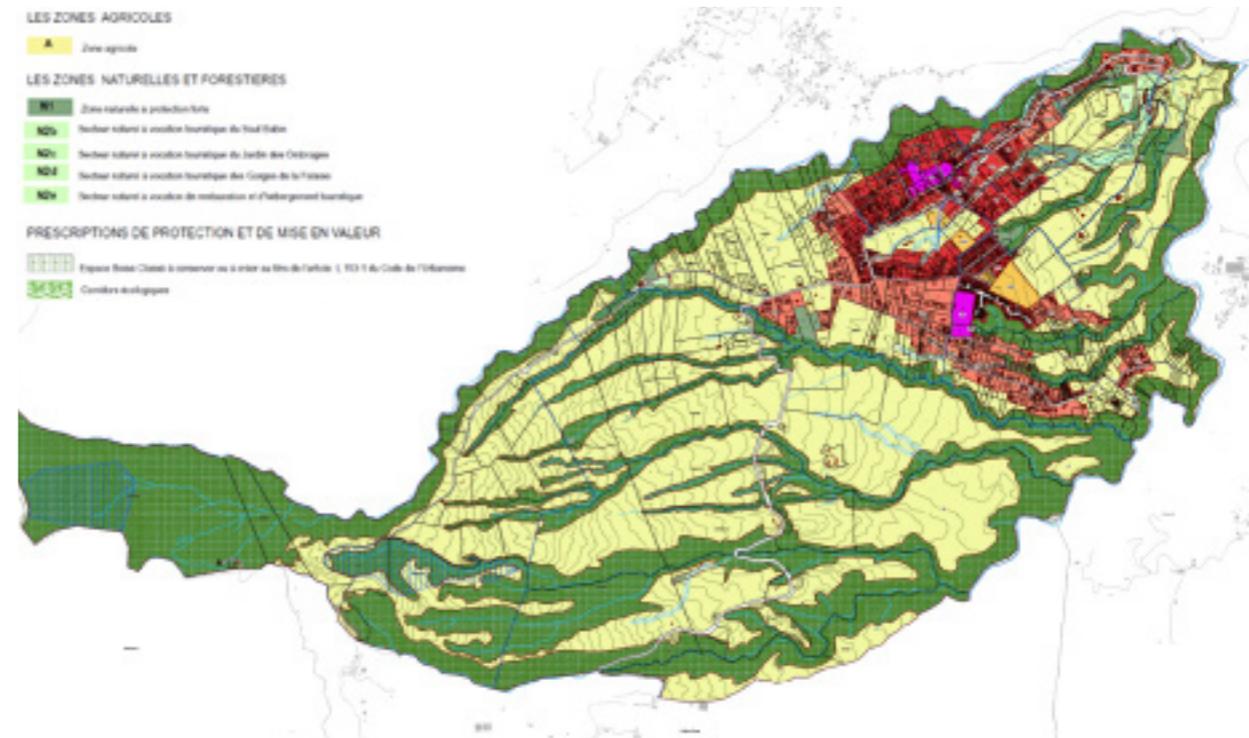
Le cas du quartier de Deschamps, sur lequel une OAP a été réalisée suite à de nombreux débats, représente un exemple intéressant de préservation et de promotion d'une agriculture urbaine au sein d'un tissu bâti déjà bien constitué.

De plus, deux Secteurs de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL) ont été créés pour prendre en compte des projets agrotouristiques liés à des sites d'une grande qualité paysagère et fortement attractifs (les Gorges de la falaise et le Jardin des Ombrages). Cela a donné lieu à deux orientations d'aménagement.

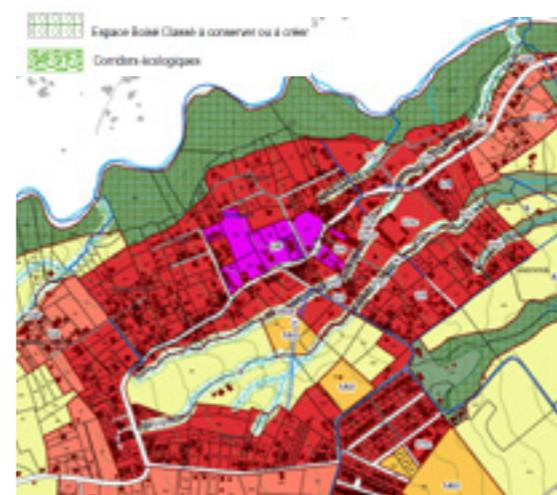
Enfin, le règlement a été rédigé, de façon à garder l'ambiance si caractéristique du «village fleuri» de l'Ajoupa-Bouillon, un habitat lové dans des jardins créoles (règles sur la densité, l'implantation des constructions et les clôtures).



### La Trame Verte et Jaune de l'Ajoupa-Bouillon



### La protection des ripisylves en milieu urbain



### Le quartier Deschamps : vers la promotion d'une agriculture urbaine



## LE PLU DE CASE-PILOTE : LE PAYSAGE, COLONNE VERTÉBRALE DU PROJET

Case-Pilote a arrêté son PLU le 17 octobre 2018. L'ADDUAM a aidé les élus dans leur projet, en s'appuyant sur le paysage et les richesses patrimoniales à toutes les échelles.

### À l'échelle du territoire communal

La compréhension des grandes unités de paysage, leur fonctionnement et leur dynamique, a permis de mieux accompagner le développement urbain : maintien de respirations vertes entre les quartiers / préservation d'écrans de verdure autour des sites bâtis / limites d'urbanisation s'appuyant sur des éléments de paysage / travail d'intégration paysagère pour les nouvelles zones d'urbanisation (quartier de Plaisance).

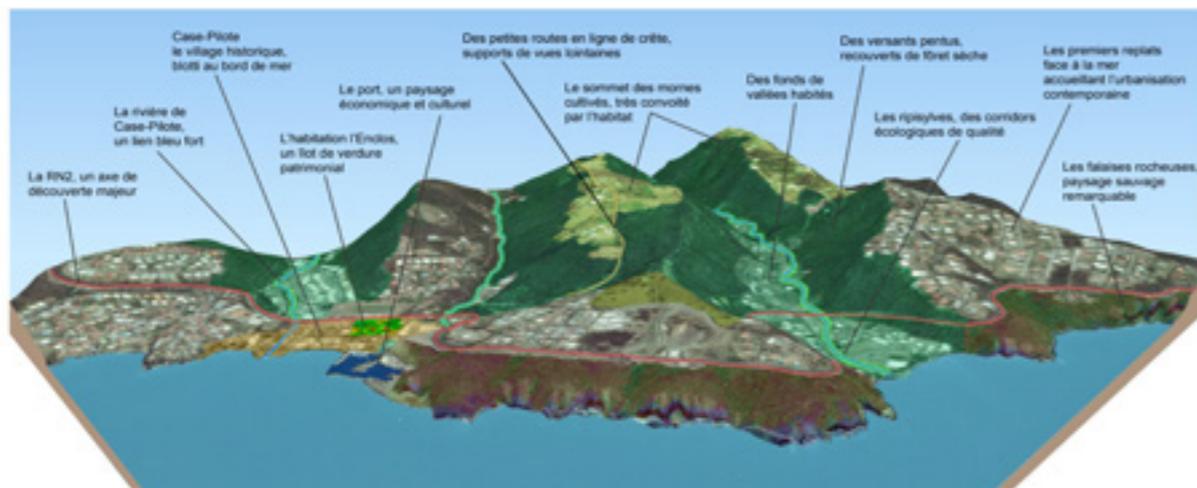
Le travail sur l'identification du paysage agricole et son patrimoine bâti s'est traduit par la protection des paysagers bocagers et leur trame de haies / l'identification des anciennes habitations sucrières méritant préservation et rénovation / la création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP).

La mise en avant de la diversité paysagère et l'étude des perceptions, serviront de base à la promotion d'un tourisme durable et qualitatif : l'aménagement de sentiers pédestres / la valorisation de sites à forts enjeux d'attractivité (Vétiver, Cap Enragé, Grand Fond, Petit Fourneau, front de mer...) / la mise en scène de points de vue (site du Calvaire) / la requalification des entrées de ville.

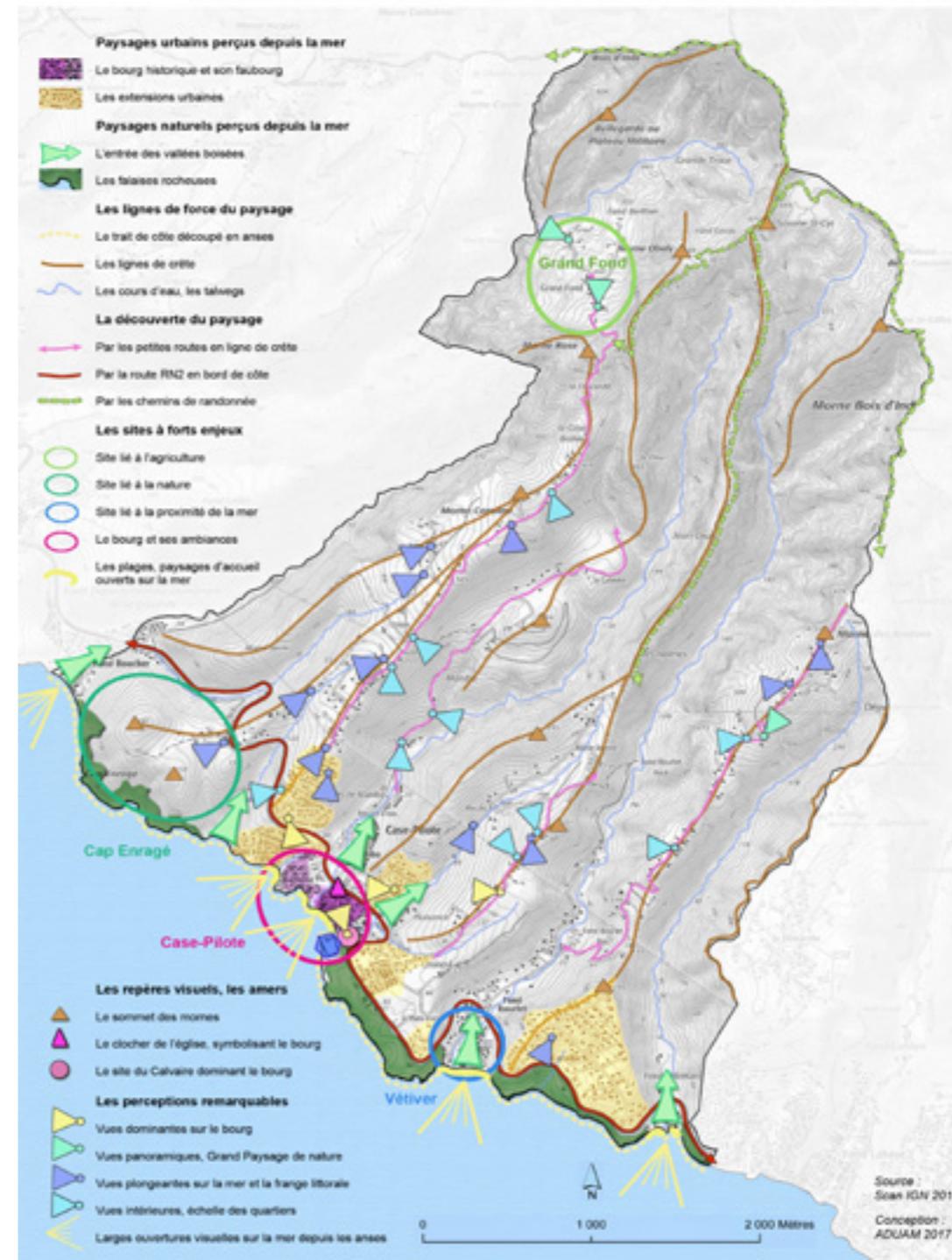
### À l'échelle du bourg

L'ADDUAM a montré que la revitalisation du bourg pourrait s'appuyer sur deux grandes forces : la richesse du patrimoine urbain et la présence de la nature en ville sous toutes ses formes.

Prendre en compte l'organisation des paysages pour penser l'évolution du territoire



## Les perceptions paysagères et la découverte de Case-Pilote



## LE PLU DU SAINT-ESPRIT : D'UNE RÉFLEXION DE TERRITOIRE À UNE DÉMARCHE PROJET SUR LE QUARTIER DE MORNE LAVALEUR

Le PLU du Saint-Esprit, document cadre pour les 10 prochaines années, est en cours de révision depuis 2016. L'ensemble des acteurs du territoire ont été impliqués autour d'une démarche de projet proposée par l'ADDUAM et portée par les élus.

Ce travail s'est structuré en trois étapes :

### Organisation d'ateliers thématiques avec les habitants le 16 mars 2018

Près de 200 Spiritains ont ainsi pu débattre autour des tables rondes animées par l'ADDUAM sur :

- Le centre-bourg : capitaliser les atouts d'aujourd'hui pour des projets fédérateurs demain.
- Habiter au Saint-Esprit : avantages et difficultés. Quels aménagements pour bien vivre demain dans les quartiers.
- Environnement, paysage et agriculture : des ressources locales à préserver et à valoriser.

Plusieurs enjeux ont ainsi pu être déterminés (cadre de vie, préservation des caractéristiques agricoles, environnementales et paysagères...), auxquels les élus se sont attachés à répondre. Il s'est également avéré que le quartier résidentiel de Morne Lavaleur est apparu stratégique pour le territoire spiritain.



Échange avec la population

### Visite des secteurs d'urbanisation future avec les élus le 09 avril 2018

Afin de répondre aux enjeux déterminés lors de la précédente phase, les élus accompagnés de l'ADDUAM se sont rendus sur les secteurs d'extension de l'urbanisation pressentis. Il s'agit des quartiers :

- Gueydon/Solitude, à structurer autour de la piscine communautaire,
- L'Avenir, à relier avec le centre-bourg et les opérations déjà réalisées,
- Dieuède, à structurer autour des constructions existantes.

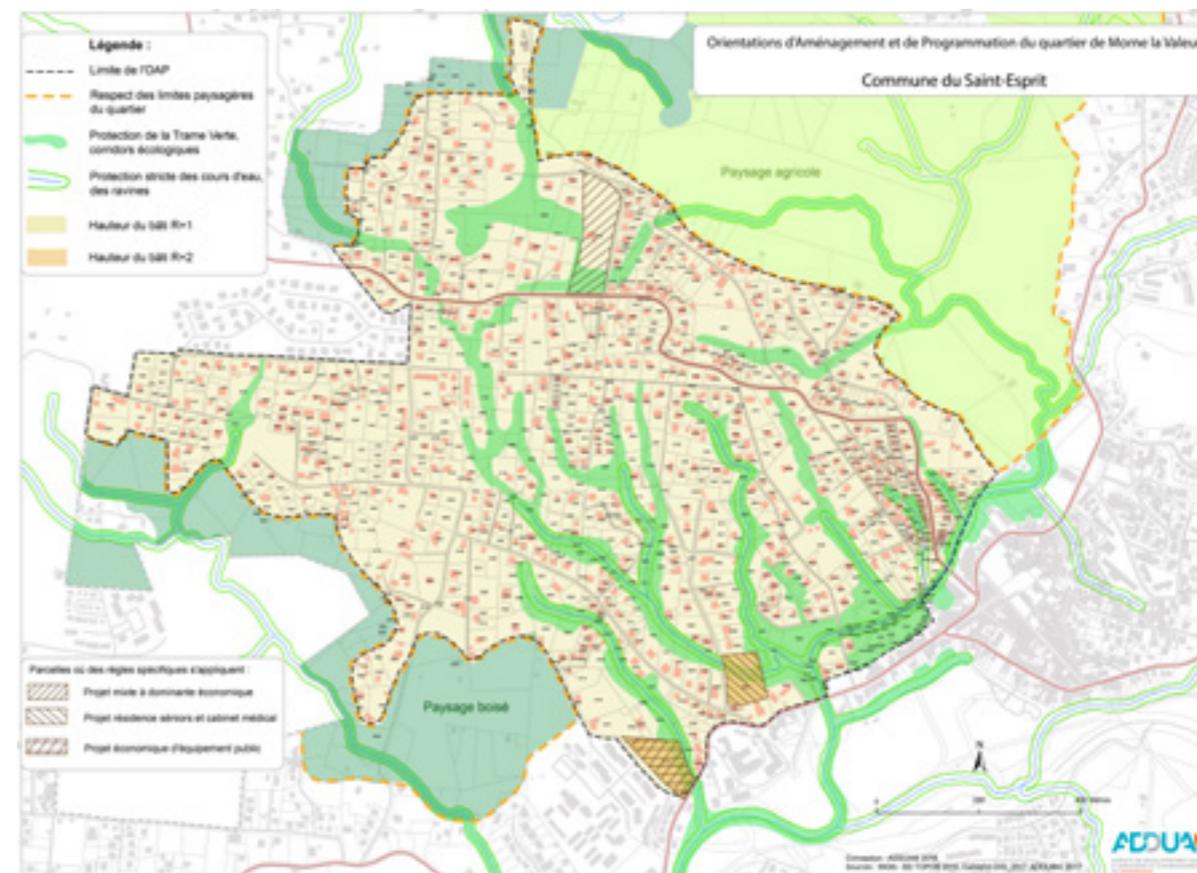
Ces visites ont permis de définir des programmes d'aménagement sur chaque zone, en cohérence avec les objectifs de développement inscrits dans le projet de territoire.

### Rencontre des habitants du quartier de Morne Lavaleur ayant manifesté un intérêt

Dans le cadre de l'aménagement du quartier et au vu du caractère sensible de Morne Lavaleur, l'ADDUAM a proposé à la municipalité de co-construire le développement de ce quartier avec les riverains. Véritable travail au cas par cas, chaque habitant ayant manifesté leur intérêt a été rencontré, afin de comprendre son besoin et son projet et de

la croiser avec les caractères environnementaux et paysagers du quartier (ravines, trame de jardins créoles, fenêtres visuelles sur et depuis le centre-bourg, risques naturels etc..).

Prenant en compte ces échanges, une orientation sectorielle d'aménagement a été définie sur l'ensemble du quartier et proposée par l'équipe municipale aux riverains concernés.



## LE PLU DES TROIS-ILETS : DE NOUVELLES FORMES DE COPRODUCTION DU PROJET

Dans le cadre de son programme partenarial, l'ADDUAM accompagne la Ville des Trois-Ilets dans la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme. L'année 2018 a été l'occasion de mettre en place la méthode de concertation et de communication proposée à l'équipe municipale au lancement de la mission (« Les cahiers de la concertation » - 07 septembre 2017).

### Recueillir les « savoirs des territoires »

Le diagnostic du territoire, phase n°1 de la mission, a été achevé en 2018. Il analyse finement la situation existante de la commune dans l'ensemble de ses composantes urbaines, socio-économiques

et environnementales, à partir des informations collectées par l'ADDUAM.

Pour cela, l'équipe a souhaité rencontrer les « connaisseurs du territoire », en faisant appel aux hommes et aux femmes de terrain. Ainsi une séance de travail a été organisée avec les associations de randonnée.

Le diagnostic a été présenté, partagé et validé en commission urbanisme en date du 25 avril 2018.

### Écouter les habitants à travers « une enquête sensible »

Cette enquête avait pour objectif de mieux prendre en compte les modes de vie des habitants qui diffèrent sensiblement selon leur quartier d'origine (Bourg, Anse Mitan, Anse à l'Âne).

Il s'agissait de prendre le temps d'observer et de comprendre l'organisation des lieux, tout en y associant le regard des usagers.



Séance de travail avec les associations de randonnées - 29 mai 2018

Réalisée par l'agence au mois de mars sous la forme d'un questionnaire, cette enquête a surtout permis de mettre en exergue les préoccupations fortes des habitants du bourg : manque de commerces de proximité, commerces en souffrance, dégradation du patrimoine bâti, manque d'activités sur le front de mer, problème de signalétique, bourg transformé en centre administratif, problématique de vieillissement de la population...

Les résultats de l'enquête sensible ont été également présentés le 25 avril 2018.

### Stimuler une réflexion collective des élus

À partir des éléments de synthèse de cette phase 1, l'ADDUAM a pu entamer la 2ème phase de la mission relative à l'élaboration du PADD du futur projet de PLU.

Il s'agissait pour l'agence d'amener les élus à définir

les objectifs d'organisation, de développement urbain, de protection et de mise en valeur des espaces naturels et agricoles de la commune, afin d'aboutir à l'expression d'un projet global pour le territoire.

Pour stimuler une réflexion collective, un « atelier cabaret PADD » a été organisé le 24 mai 2018. Une dizaine d'élus ont eu à imaginer ensemble le devenir du territoire autour de trois tables représentant des thématiques distinctes : économie, fonctionnement urbain, environnement et paysage.

Des ateliers de concertation seront organisés en 2019 avec la population pour permettre d'achever le projet de PADD.



Atelier cabaret PADD avec les élus - 24 mai 2018

## LE PLU DE BELLEFONTAINE : DES ATELIERS PARTICIPATIFS AVEC LA POPULATION

L'ADDUAM accompagne la ville de Bellefontaine dans la révision de son PLU, prescrite en novembre 2015. L'année 2018 a permis l'actualisation et le complément du diagnostic territorial qui a fait ressortir les principaux enjeux du territoire. À l'issue d'une série de réunions de concertation avec les habitants, le projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été achevé en décembre 2018 et s'articule autour de trois principales orientations qui ont vocation à garantir un développement équilibré de la commune, en valorisant fortement ses atouts.

En mars 2018, la démarche proposée pour la révision du PLU a été validée comme suit :

- Réalisation du diagnostic territorial, socio-économique et environnemental,
- Définition du PADD, à travers l'organisation d'ateliers participatifs avec les élus,
- Écriture du dispositif réglementaire (orientations d'aménagement, zonage et règlement).



Atelier Bourg du 26 octobre 2018

Les premiers mois de l'année ont permis d'identifier puis de collecter les éléments techniques et les données nécessaires à l'élaboration du diagnostic territorial. Ce premier temps de réflexion a permis d'actualiser les connaissances sur le territoire et d'achever le bilan technique du PLU, afin de mieux comprendre les évolutions à porter au nouveau document.

L'agence s'est ensuite attachée à impliquer tous les acteurs concernés par la réflexion d'aménagement et de développement de la commune (habitants, élus, associations) pour réaliser un premier projet de PADD.

### Des ateliers participatifs

Ainsi, les 19, 24 et 26 octobre, des ateliers participatifs ont été organisés aux quartiers Verrier, Fond Boucher et le bourg, afin de définir les objectifs d'organisation, de développement urbain, de protection et de mise en valeur des espaces naturels et agricoles de la commune et d'aboutir à l'expression d'un projet global, mettant en avant les points forts et les spécificités du territoire.

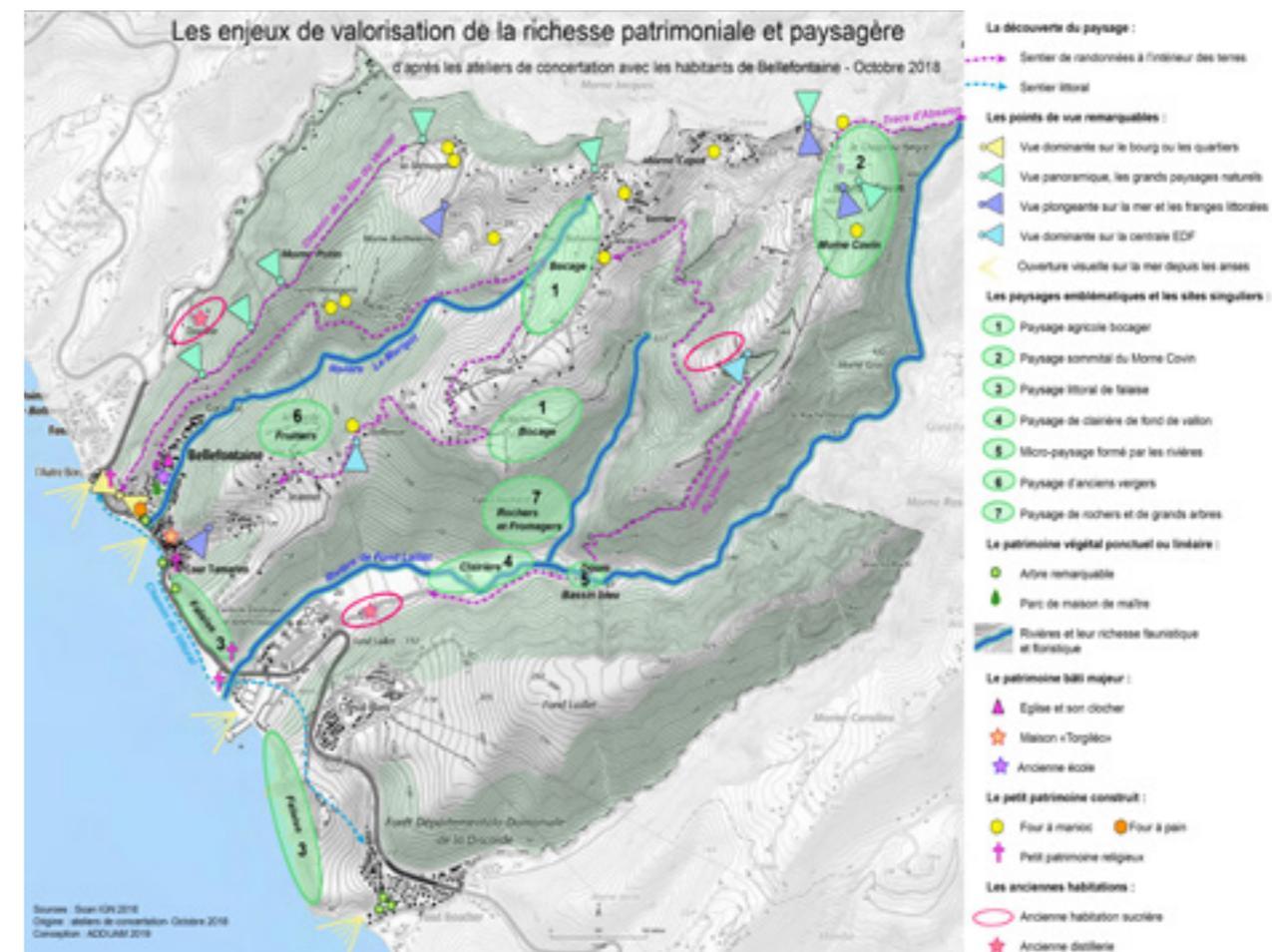
C'est dans cet esprit de co-construction que plus d'une centaine de participants, répartis en groupe de travail, ont formulé des propositions concrètes sur le plan environnemental, urbain et économique pour alimenter le PADD.

Ces ateliers ont également permis de mesurer les préoccupations concrètes des habitants : l'absence de transport public assurant la liaison entre les quartiers et le bourg, le manque de commerces et de services de proximité.

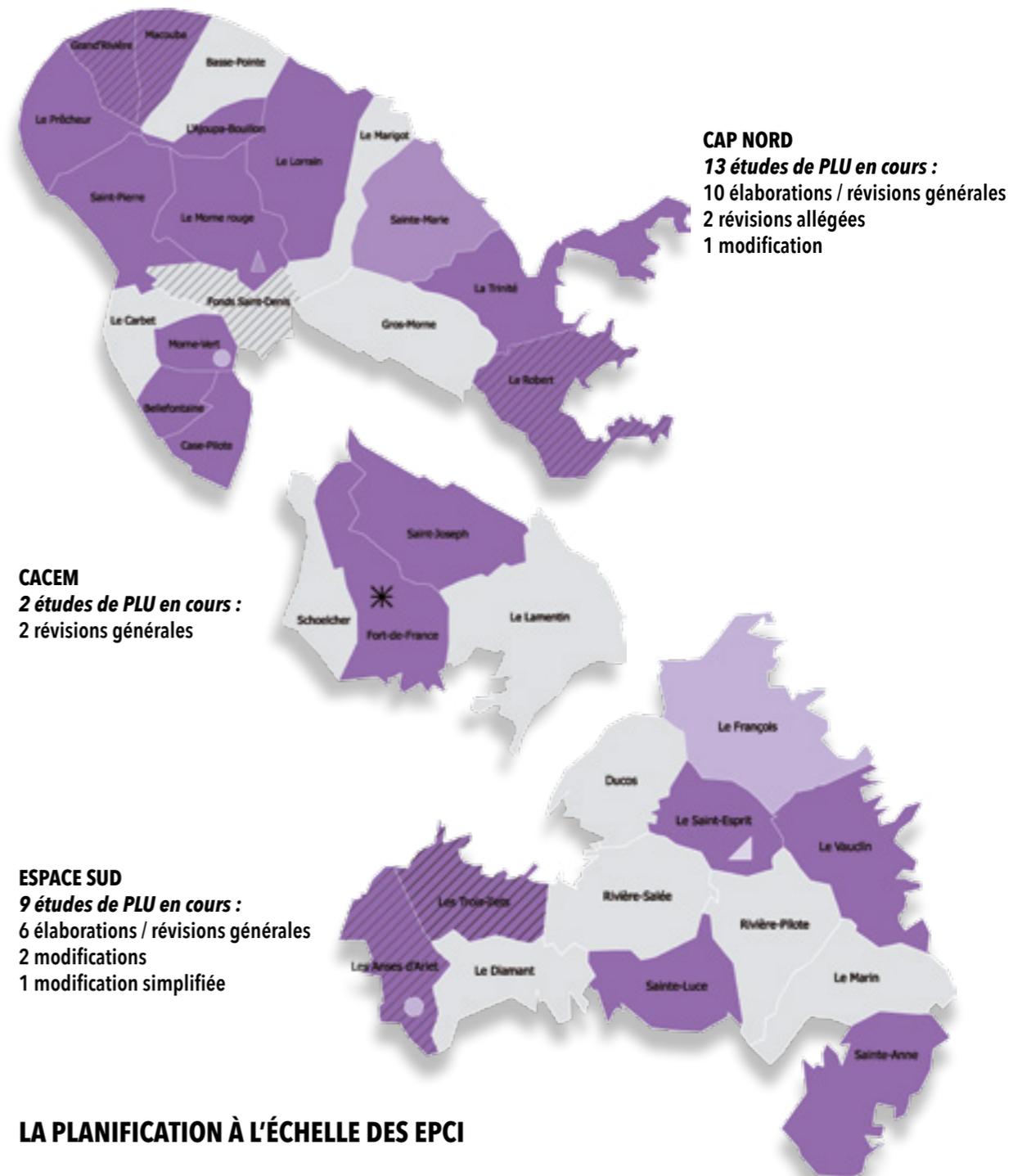
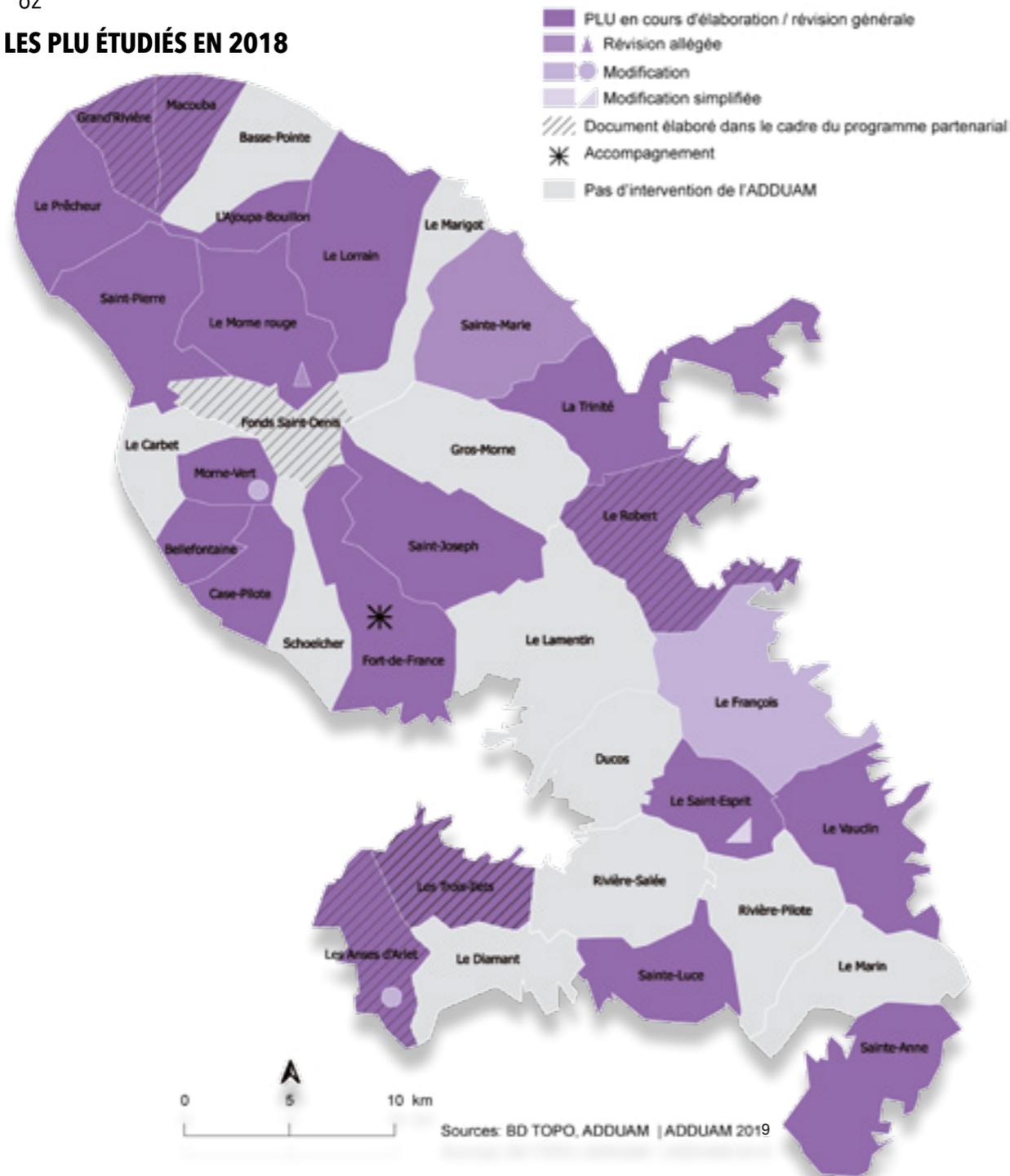
Concernant le secteur de Verrier, sa vocation agricole a été remise en cause, compte tenu de la topographie et des difficultés d'irrigation.

Les élus quant à eux ont jugés prioritaires les actions favorisant la mise hors d'eau du bourg pour sécuriser la population et les biens.

Une fois le PADD débattu, la traduction réglementaire du projet et l'élaboration des orientations d'aménagement et de programmation débiteront en 2019.



## LES PLU ÉTUDIÉS EN 2018



## Les PLU étudiés en 2018 en détail

<b>Les Anses d'Arlet **</b>	L'ADDUAM accompagne la Ville des Anses d'Arlet dans chacune des étapes de la révision de son Plan Local d'Urbanisme et se positionne en conseiller de la Ville et du bureau d'études choisi, Tropismes, afin de faciliter le bon déroulement des travaux. En 2018, le travail a essentiellement porté sur la traduction réglementaire du projet (travail sur le zonage et le règlement), avec des échanges réguliers réalisés avec la ville et le bureau d'études, la participation ou l'organisation de réunions avec les techniciens de la ville et des visites de terrain.
<b>Fort-de-France * (accompagnement)</b>	L'ADDUAM accompagne la Ville de Fort-de-France dans la révision générale de son PLU, prescrite le 24 novembre 2015. Elle participe notamment aux différents COTEC et COPIL mais donne également un avis sur les documents produits par le bureau d'études. À ce titre, l'ADDUAM a participé fin novembre au COPIL portant sur le PADD et a pu formuler ses avis lors de cette réunion.
<b>Grand'Rivière*</b>	Le premier semestre a vu la finalisation de l'évaluation environnementale sur le projet de PLU proposé par la commune. De nombreux échanges entre les élus, l'agence et le prestataire ont permis de faire évoluer le projet en faveur d'une meilleure préservation de l'environnement. Le PLU a été arrêté par le Conseil Municipal le 1er juin, puis transmis aux Personnes Publiques Associées. Saisie par Monsieur le Maire, la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers a émis un avis favorable à l'unanimité le 25 octobre. L'enquête publique s'est tenue du 22 novembre au 24 décembre.
<b>Le Lorrain</b>	Le projet de PLU révisé a été arrêté le 12 avril 2018 et a été ensuite transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA) au cours du 3ème trimestre 2018. La CDPENAF s'est prononcée défavorablement sur le projet le 8 novembre 2018, notamment sur l'importance des zones d'urbanisation futures (trop consommateur d'espaces agricoles et naturelles) et sur les projections démographiques trop ambitieuses affichées dans le PADD. L'autorité environnementale a été saisie sur le projet de PLU le 09/11/2018. Ainsi, en fin d'année 2018, des séances de travail ont été organisées avec les élus, techniciens de la ville et les services de l'Etat, afin de présenter un nouveau projet de PLU pour un arrêt en 2019.

<b>Macouba*</b>	L'évaluation environnementale sur le projet de PLU a été relancée au cours du second trimestre avec une conférence téléphonique entre la mairie, le prestataire et l'agence. Le prestataire a remis les deux premières parties de l'évaluation environnementale (diagnostic et analyse du PADD). Simultanément, différentes pièces du PLU ont été finalisées (OAP, règlement graphique et écrit), en tenant compte des derniers projets souhaités par la municipalité. Ces éléments ont été transmis pour l'évaluation environnementale, afin d'envisager l'arrêt du PLU par le Conseil Municipal.
<b>Le Morne-Rouge</b>	Le PADD a été réécrit au cours de cette année, puis débattu en Conseil Municipal au second semestre. Un travail sur les disponibilités foncières inscrites en zone urbaine ou à urbaniser a également été mené. Les réflexions sur le zonage et les OAP ont également été lancées. Plusieurs réunions techniques avec les élus ont été programmées, puis une réunion publique en fin d'année, mais faute de succès, nécessite de prévoir une nouvelle méthodologie de concertation avec les Péléens.
<b>Le Morne-Vert</b>	Le PLU du Morne-Vert a été approuvé le 28 février 2018. Avant son approbation, une séance de travail a eu lieu avec le maire, ses élus et le commissaire enquêteur, afin de définir les modifications mineures apportées au document avant approbation.
<b>Le Prêcheur</b>	Le PLU du Prêcheur a été arrêté le 14 décembre 2017. Le projet a été notifié aux différentes Personnes Publiques Associées en fin de premier trimestre 2018. Les avis, peu nombreux, ont été positifs avec des recommandations. Le PLU a notamment fait l'objet d'un passage devant la CDPENAF et la CDNPS. L'enquête publique s'est déroulée en novembre / décembre 2018.
<b>Le Robert **</b>	L'ADDUAM assiste la Ville du Robert dans sa révision de PLU. Des réunions de travail ont été organisées avec les élus, les techniciens de la Ville, ainsi que le bureau d'études Espace Ville, en charge de la révision, afin de finaliser le projet de PLU. Ces réunions ont notamment porté sur les zones agricoles et la définition des Espaces Boisés Classés. Le PLU a été arrêté par le Conseil municipal le 21 juin 2018 et a été transmis aux différentes Personnes Publiques Associées pour avis. L'autorité environnementale a été saisie le 19/7/2018 sur le projet de révision du PLU. La CDPENAF a eu lieu le 21 septembre 2018 et la ville a reçu un avis négatif pour une consommation trop importante d'espaces agricoles et naturels et ne porte pas de garantie sur la capacité à mobiliser les logements vacants. Des séances de travail ont été organisées avec les élus, techniciens de la ville et les services de l'État, afin de porter des corrections et proposer un nouveau projet de PLU pour arrêt en 2019.

<b>Saint-Joseph</b>	La ville de Saint-Joseph a lancé la révision de son PLU le 15 juin 2015. En 2018, après que le diagnostic et les enjeux de territoire aient été présentés et discutés en commission d'aménagement, le projet de PADD a été rédigé. Un atelier de co-construction avec les élus s'était en effet tenu fin 2017.
<b>Sainte-Luce</b>	Le projet de PLU révisé a été arrêté le 16 mars 2018. Il a ensuite été transmis pour avis à toutes les Personnes Publiques Associées : les avis ont été négatifs pour l'État, compte tenu notamment de la trop importante consommation d'espaces naturels et agricoles, et de garanties insuffisantes dans le PLU quant au rattrapage du nombre de logement sociaux. La CDPENAF s'est également prononcée défavorablement sur le projet le 21 août 2018. Ainsi, les études ont du être reprises en fin d'année 2018 afin de pouvoir proposer un nouveau projet de PLU pour 2019.
<b>Saint-Pierre</b>	Une réunion de travail a été organisée le 22 janvier 2018 afin de faire le point sur les urgences de la ville et la nécessité de réviser le PLU actuel. À l'issue de cette réunion, l'Agence a proposé de réaliser un bilan du PLU avec les élus et de faire le point sur les nouveaux projets à intégrer.
<b>Sainte-Anne</b>	L'ADDUAM et le bureau d'études A4+A ont en charge l'élaboration du PLU. Les études ont essentiellement portées sur la traduction réglementaire du PADD. Avec la SAFER, la DAAF, l'ONF, les élus et techniciens de la ville, de nombreuses réunions et visites de terrain se sont tenues avec l'ADDUAM, afin de délimiter les espaces agricoles à protéger et la mise à jour des Espaces Boisés Classés. Le 05/7/2018 une réunion des Personnes Publiques Associées a été organisée en mairie sur le projet de zonage et règlement du PLU. Le 19/12/19 une réunion a été organisée avec le bureau d'études en charge du « grand site » (projet de la CTM) pour assurer la prise en compte des différents projets.
<b>La Trinité</b>	La révision du PLU de La Trinité a été arrêtée le 23 juillet 2018. Le projet a été notifié aux différentes Personnes Publiques Associées au cours du troisième trimestre 2018 et l'autorité environnemenale a été saisie le 03/9/2018. Le 25/10/2018, le projet de révision du PLU a reçu un avis défavorable de la CDPENAF pour une consommation d'espaces naturels et agricoles trop importante, notamment sur les secteurs Merveilleuse et Petite-Rivière-Salée. Des séances de travail ont été organisées avec les élus, techniciens de la ville et les services de l'État, afin de porter des corrections et proposer un nouveau projet de PLU pour arrêt en 2019. Une OAP a été réalisée et présentée aux élus à partir de la réflexion sur le centre-bourg le 24 mai 2018.

<b>Le Vauclin</b>	La révision du PLU a débuté avec la mise à jour du diagnostic territorial et environnemental. Un bilan du PLU a été réalisé sur site avec les élus en mars 2018 et un atelier s'est déroulé le 13 juin 2018 avec les élus et quelques acteurs économiques ou associatifs du territoire. Ces deux moment forts du début du PLU ont permis à la fois d'affiner la connaissance du territoire, mais également de faire le point sur la vision du territoire des élus et des habitants et de recenser les projets. Aussi, le travail de projet urbain en immersion de décembre est venu conforter puis préciser le projet de territoire, aux échelles plus ou moins fines. Ces éléments seront capitalisés dans le projet de PADD et dans les orientations d'aménagement et de programmation du PLU - <i>Cf. études centre bourg.</i>
-------------------	---

\* PLU réalisés dans le cadre partenarial

\*\* Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

## Modifications, modifications simplifiées et révision allégée de PLU

<b>Les Anses d'Arlet</b>	La ville a souhaité que l'ADDUAM porte son assistance sur un projet de modification du PLU avec évaluation environnementale pour permettre la réalisation d'un projet touristique et commercial (ZAC Kalimé). À ce titre, l'ADDUAM a participé à une commission urbanisme le 1er octobre 2018 : la procédure de modification a été présentée aux élus et techniciens présents. Le choix de la procédure la plus adéquate a également fait l'objet d'une réunion à la DEAL le 29 octobre 2018.
<b>Le François</b>	La ville a sollicité l'Agence pour faire évoluer le règlement et le zonage du PLU pour prendre en compte la modernisation de la marina. Ce projet a été modifié afin de prendre en compte certaines recommandations liées à l'intégration paysagère. Aussi, des séances de travail et des visites de terrain ont été organisées avec l'ONF, le Conservatoire Botanique, la mairie et le porteur de projet afin de déterminer les secteurs sur lesquels les défrichements ne seront pas possibles et donc protégés dans le cadre de la modification. La mairie a également redéfini l'emprise de l'emplacement réservé pour la route d'accès aux équipements communaux (piscine ...). Tous ces éléments ont été intégrés dans le projet de modification, finalisé en fin décembre et notifié aux différentes PPA et à l'autorité environnementale dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas.
<b>Le Morne-Rouge</b>	La révision allégée du PLU, relative à l'implantation d'une Station de Traitement des Eaux Industrielles, a été approuvée par le Conseil Municipal au premier trimestre.
<b>Le Morne-Vert</b>	La ville a délibéré le 18 novembre 2018 afin de lancer une procédure de modification de son PLU. La municipalité a lancé un projet de construction des ateliers municipaux depuis 2016. Ce projet est localisé sur des parcelles municipales, classées en zone 2AU du PLU opposable, donc non ouvertes aujourd'hui à l'urbanisation. Une réunion a été réalisée avec les élus, l'ADDUAM et la DEAL, afin de bien cadrer la procédure. Elle s'est poursuivie par une visite de terrain. En fin d'année, le dossier a été notifié à l'autorité environnementale dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas.
<b>Saint-Esprit</b>	Afin de permettre la construction d'un espace culturel, la ville a prescrit une modification simplifiée de son PLU au premier semestre. Une demande de l'évaluation environnementale au cas par cas a été faite au mois de juin. La conclusion a été de ne pas soumettre le dossier à une évaluation environnementale. La modification a été approuvée par le Conseil Municipal le 25 octobre 2018.





# Les autres études



Parce qu'il faut toujours avoir un temps d'avance et rester au plus près des territoires, l'ADDUAM explore d'autres champs d'études et se dote de compétences nouvelles.

## LA NOTE MÉTHODOLOGIQUE RELATIVE AUX SECTEURS DE TAILLE ET DE CAPACITÉ D'ACCUEIL LIMITÉES (STECAL)

le Code de l'Urbanisme permet à titre exceptionnel de délimiter dans les zones naturelles, agricoles ou forestières, des STECAL, dans lesquels peuvent être autorisés des constructions.

Il convient de s'assurer qu'ils ne participent pas au développement du mitage urbain du territoire.

Face à l'augmentation du nombre des STECAL dans les documents d'urbanisme, la DEAL a mandaté l'ADDUAM en décembre 2017, afin de réaliser une note méthodologique.

L'objectif final est de partager localement une doctrine avec les partenaires des collectivités et les représentants de la CDPENAF (à l'image de la doctrine existante sur les zones agricoles).

Cette note, réalisée lors du premier semestre 2018

- précise l'origine de la mise en place des STECAL,
- appelle les possibilités prévues par les textes réglementaires,
- présente l'utilisation des STECAL en Martinique,
- détaille quelques STECAL («habitat», «tourisme vert», «agritourisme»...).

Enfin, la dernière partie de cette note propose une méthode destinée à un « bon usage » des STECAL dans les futurs PLU.



La note est le fruit d'un travail partenarial avec la DEAL et la DAAF : trois séances de travail ont été organisées afin de partager les recherches et aboutir à une méthode qui fasse consensus.

La note a été transmise en juin 2018 et présentée en CDPENAF le 4 octobre 2018.

## FORT-DE-FRANCE, DÉMONSTRATEUR DE LA SMART CITY CARIBÉENNE

Cette étude est à la fois une commande de la ville de Fort-de-France dans le cadre de son projet d'innovation au service de la population et une thèse professionnelle concluant l'année de master spécialisé du chargé d'études, Damien Théodose.

Achevée en mars 2018, elle a été officiellement remise et présentée au Maire et à ses collaborateurs le 27 août 2018.

Par un diagnostic territorial condensé et précis, une vision globale des systèmes urbains du territoire plus ou moins large selon les compétences et un bilan des acteurs et des projets qu'ils portent, le travail se propose d'aider la Ville de Fort-de-France à définir une stratégie durable pour une ville intelligente et donne un certain nombre d'avis techniques pour la mettre en œuvre.

Cette étude a notamment permis de rencontrer une soixantaine d'acteurs et porteurs de projets particulièrement impliqués dans les domaines du numérique, de l'offre de travail collaboratif ou de l'offre de services inédits à la population.

Ils ont pu ainsi faire part des enjeux de leurs différentes filières (économiques, sociaux, environnementaux,...) et d'exprimer le positionnement qu'ils pourraient tenir

## FORT-DE-FRANCE, DÉMONSTRATEUR DE LA SMART CITY CARIBÉENNE

Stratégie et pilotage au service d'un projet durable

Mars 2018



auprès de la ville dans sa volonté d'offrir un environnement favorable et adapté au développement de cette politique innovante.

Elle fait également l'inventaire des actions en cours à la ville, dans les autres collectivités et chez les acteurs privés ou associatifs et proposant, pour certaines, une analyse de leurs forces et faiblesses.

## LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ DU VAUCLIN

Document de planification de l'affichage publicitaire sur le territoire communal ou intercommunal, le Règlement Local de Publicité (RLP) permet d'adapter la réglementation nationale aux spécificités locales. Il représente un élément essentiel pour préserver la qualité des paysages, des entrées de villes et pour promouvoir la visibilité des commerces.

Dans le cadre de l'élaboration du RLP du Vauclin, deux réunions techniques ont été organisées au dernier trimestre (novembre 2018) : l'une avec le groupe de travail de la ville et la seconde avec les services de la DEAL.

Un recensement fin des dispositifs publicitaires et des enseignes a été mené sur le territoire communal en vue de définir les secteurs à enjeux. Cela a donné lieu à une cartographie à l'échelle du bourg, permettant de visualiser les lieux d'accumulation de la publicité.

Un livret descriptif sur la base d'un reportage photographique par secteur a également été réalisé. Base de travail essentielle, il renseigne sur la typologie des supports publicitaires et les enjeux qui leurs sont liés (enjeux de sécurité routière, enjeux paysagers, enjeux de cadre de vie).

Localisation des dispositifs publicitaires du Vauclin



## LA CRÉATION D'UNE CARRIÈRE À SAINT-PIERRE (NOTE D'OPPORTUNITÉ)

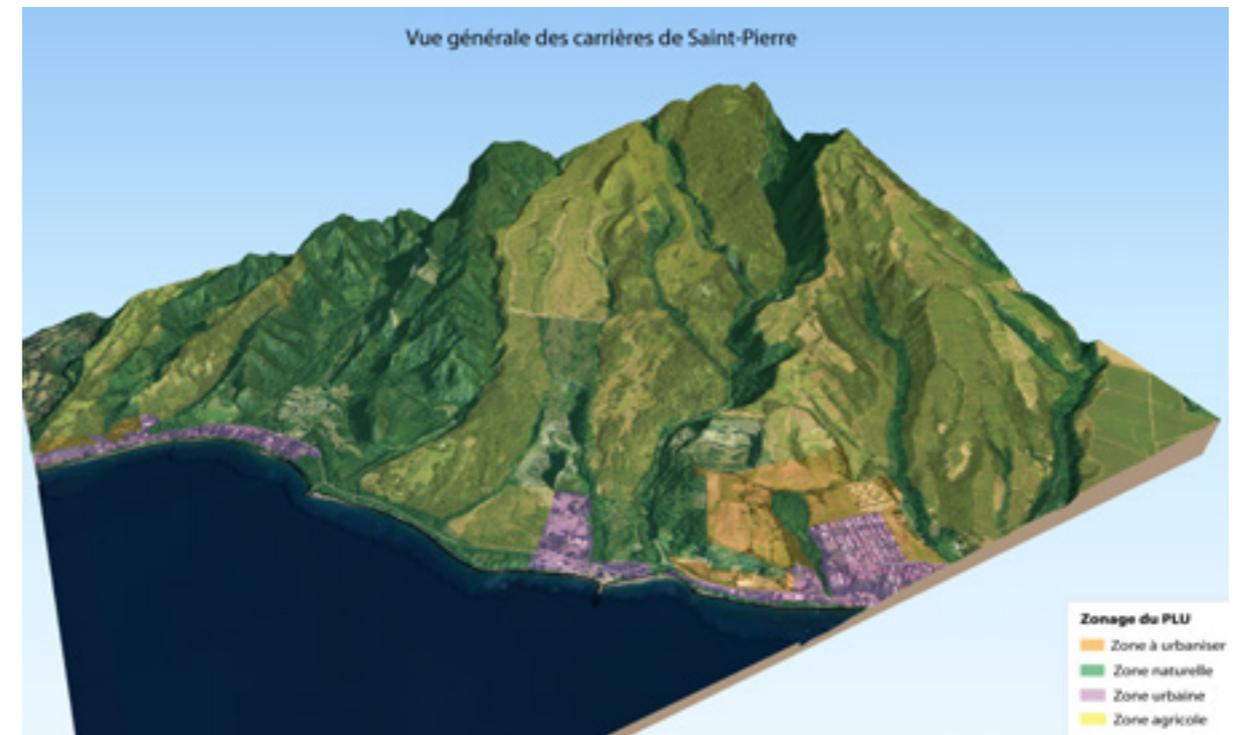
En 2018, l'ADDUAM a assisté la commune de Saint-Pierre en réalisant une note d'opportunité sur la création d'une nouvelle carrière sur le territoire communal.

Le projet de nouvelle carrière, en amont de celles existantes sur les pentes de la Montagne Pelée, aura un impact paysager et environnemental fort.

L'ADDUAM attire l'attention sur sa compatibilité avec le projet actuel de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'ADDUAM a donc proposé à la mairie une simulation 3D de cette nouvelle implantation et a plaidé pour plutôt porter la réflexion sur l'extension des carrières existantes, ou tout du moins pour circonscrire ces activités le plus en aval possible sur les pentes de la montagne.

Un rappel de la procédure réglementaire à mettre en œuvre avec en particulier des préconisations sur la participation possible des carriers a aussi été effectué : évaluation environnementale, révision allégée, etc.





# Réseaux et Partenariats



**Voir plus grand, voir plus large est une des orientations du projet d'agence.**

**Parce qu'une agence en réseaux est une agence plus riche, l'ADDUAM s'ouvre à de nouveaux partenariats et se propose d'exporter ses savoir-faire au-delà des frontières.**



## LE RÉSEAU TERRITORIAL

### FORMATION « L'EAU DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME »

| CNFPT, 26 & 27 avril 2018

Le Plan Local d'Urbanisme est le dispositif-cadre qui permet aux communes d'organiser le développement de leur territoire et est amené à prendre en compte de nombreuses politiques publiques et notamment la préservation des ressources naturelles en eau.

L'objectif de cette formation était de donner aux collectivités locales en charge des PLU, des recommandations et des informations nécessaires à la meilleure prise en compte de l'eau dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

En association avec l'ODE, Anne PETERMANN et Stéphane MALO, chargés d'études à l'ADDUAM, ont dispensé cette formation à une vingtaine de techniciens.



### « Martinique ville et territoire de demain »

| Madiana, 04 juin 2018

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, placée sous le thème « villes et territoires de demain », la DEAL a organisé le 04 juin, une conférence-débat : « la Martinique : villes et territoire de demain ».

Cette manifestation a débuté par la projection du film « Le réchauffement climatique en Martinique », suivie de la présentation d'un projet d'éco-quartier et enfin de la synthèse d'une étude sur une commune du littoral martiniquais de demain.

Des sujets connexes à ces thématiques ont été évoqués et débattus lors d'une table ronde interactive avec le public.

### ATELIER CITY THINKING

Cette année, la semaine du Développement Durable a eu lieu du 30 mai au 5 juin, sous la thématique « Villes et Territoires de demain ». L'ADDUAM a proposé comme action d'organiser un atelier d'initiation à l'urbanisme le 5 juin 2018, avec une trentaine d'élèves d'une classe de 4ème du collège de Tartenson.

Comme pour la première édition, le « terrain de jeu » avait pour cadre la ville basse de Fort-de-France. Il était donc demandé aux collégiens d'imaginer comment ils se représentaient la ville à l'horizon 2040.



Au programme de cette matinée de travail : visites, échanges, interviews, analyse territoriale, réflexion collective, formulation de propositions multithématiques et spécialisées, le tout organisé et animé par l'équipe de l'ADDUAM.

Comme pour la première édition, cet atelier a permis de sensibiliser les collégiens à des métiers méconnus et au développement durable, de les impliquer dans l'évolution de leur cadre de vie, de développer chez eux un lien sensible au paysage urbain et d'éprouver leur capacité à défendre leur projet devant un auditoire.

Une synthèse de cet atelier a été réalisée.

## TROIS RÉUNIONS PARTENARIALES

### Réunion du 7 mars 2018

- Actualités des partenaires
- Programme 2018, focus sur :
  - Les PLU réalisés dans le cadre du Programme Partenarial : Macouba, Grand-Rivière, Trois-Ilets, Robert (AMO), Anses d'Arlet (AMO)
  - Centres-bourgs et centres-villes
  - Les actions du PLH de CAP Nord
  - Localisation des secteurs de densification dans les Espaces Urbains de Référence de l'Espace Sud
- Questions diverses.

### Réunion du 21 juin 2018

- Actualités des partenaires
- Présentation des dernières évolutions de l'Observatoire Territorial de Martinique (OTM) :
  - Volet culture, ....
- Avancement des PLU (hors programme partenarial)
- Questions diverses.

### Réunion du 16 octobre 2018

- Actualités des partenaires
- Programme 2019
- Questions diverses.



Réunion partenariale du 16 octobre 2018

## DEUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Réunion du 24 avril 2018

- Approbation du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 novembre 2017
- Approbation du rapport d'activités 2017
- Arrêt des comptes 2017
- Mise en place d'une autorisation de découvert bancaire
- Demande de subvention CPER : études « Aménagement opérationnel des centres-bourgs et centralités urbaines »
- Convention ADDUAM/CCIM
- Projet de convention avec l'AFD et de coopération
- Questions diverses.

### Réunion du 14 novembre 2018

- Approbation du Procès-verbal du 24 avril 2018
- Point sur l'activité de l'agence au 30 septembre 2018
- Budget prévisionnel 2019 et demandes de subvention
- Programme d'activités 2019
- Désignation des représentants de l'ADDUAM au Conseil d'Administration de l'Agence des 50 pas géométriques
- Questions diverses.

## UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2018

- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juillet 2017
- Approbation du rapport d'activités 2017
- Approbation des comptes 2017
- Questions diverses.



Assemblée Générale ordinaire du 26 juin 2018



## LE RÉSEAU CARAÏBE

### L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE AUX COMMUNES DE THIOTTE (HAÏTI) ET DU PRÊCHEUR

Dans la perspective d'une ouverture à la région Caraïbe, l'ADDUAM a continué en 2018 un travail préparatoire au lancement d'une mission en Haïti.

Ainsi, dans le cadre d'un accord de coopération décentralisée entre les communes de Thiotte en Haïti et du Prêcheur, une assistance technique et administrative a été apportée en continu.

Faisant suite à une première visite de la commune de Thiotte en février 2018, l'ADDUAM a pu accompagner les deux communes dans la formalisation des objectifs de leur coopération, l'identification des partenaires essentiels, la conception d'une architecture d'accord stable compartimentant les différents volets d'intervention et la rédaction formelle du document.



Signature de l'accord à la mairie du Prêcheur

Ce travail a été récompensé par la signature de l'accord de coopération décentralisée en mai 2018 entre les deux communes, qui identifie l'ADDUAM comme partenaire pour l'étude du futur plan de gestion du Parc Naturel de Thiotte.

Délégation du Prêcheur à Thiotte



### L'EXPERTISE DE L'AGENCE DANS LA MISE EN PLACE DE TROIS AGENCES TECHNIQUES DANS LE SUD-OUEST D'HAÏTI

L'ADDUAM a été sollicitée dans le cadre d'une mission engagée par le Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) d'Haïti, dans le but de soutenir la création d'Agences Techniques Locales Départementales (ATLD) afin que les communes d'un même département mutualisent leurs efforts pour faire face aux différents défis rencontrés localement, dont la planification urbaine. Cette nécessité a été particulièrement identifiée dans les trois Départements du Grand Sud (Grand'Anse, Sud et Nippes), durement frappés en octobre 2016 par l'ouragan Matthew.

La première étape de ce travail, réalisée en mai/juin 2018, s'est illustrée par une mission de capitalisation d'expériences en Guadeloupe et Martinique auprès d'agences techniques dédiées au renforcement des collectivités locales, l'objectif étant pour la délégation haïtienne de s'inspirer de modèles juridiques, d'administration et de financement, pour tracer les premières bases de la structuration d'ATLD pérennes, efficaces et efficientes en Haïti.

C'est dans ce cadre que l'agence a été sollicitée par UNITE Caribbean, agence d'appui à la coopération régionale dans la Caraïbe, mandatée pour faciliter la structuration de ces ATLD et reçu le 31 mai, une délégation haïtienne à l'ADDUAM composée de plusieurs maires, dont le maire de Carrefour, pour leur présenter le modèle original des agences

d'urbanisme françaises et la spécificité des agences d'Outre-mer.

Cette première mission conclut à l'intérêt porté aux modèles du CAUE de Guadeloupe et de l'ADDUAM de Martinique.

Une seconde étape de ce projet s'est déroulée en Haïti du 18 au 22 juillet avec la participation de l'ADDUAM, représentée par sa directrice, consacrée à des rencontres d'échanges et de capitalisation d'expériences. Ces rencontres se sont articulées autour de plusieurs temps forts notamment avec les élus, services techniques déconcentrés et agents territoriaux sur le terrain dans les départements des Nippes, du Sud et de la Grande-Anse, avec les différents services centraux et ministères compétents afin de comprendre leurs interactions avec les collectivités territoriales et leur vision du modèle de gouvernance d'ATLD à développer.

À l'issue de cette seconde mission, le modèle a émergé, celui d'une association de droit public. Par ailleurs, l'agence a proposé ses services pour une assistance à l'élaboration d'un plan stratégique et d'actions par ATLD, de même qu'a émergé l'idée de développer un réseau régional d'agences afin d'envisager des partenariats à plus long terme.

Délégation reçue à l'ADDUAM le 31 mai





## LE RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME (FNAU)

### SÉMINAIRE DE RENTRÉE DES DIRECTEURS FNAU

| Avignon, 11 au 13 juillet 2018

Cette rencontre a permis de mesurer toute la dynamique urbaine mais aussi l'enjeu si spécifique d'accueil du festival, avec les élus avignonnais, de faire percevoir le potentiel d'action des agences d'urbanisme pour le Plan Cœur de ville, mais aussi d'amorcer un débat - à poursuivre - sur les suites de décentralisation.

La directrice de l'ADDUAM a pu, durant le festival, échanger avec Rollon Mouchel-Blaisot, directeur national du programme, Jean-Marc Roubaud

président du Grand Avignon, Cécile Helle, maire d'Avignon, Christian Gros, président de l'Aurav, mais aussi avec Jean-François Cesarini, député du Vaucluse, sur son rapport dédié à la préparation d'une nouvelle étape de la décentralisation en faveur du développement des territoires.

Ce fut également l'occasion de présenter les projets avignonnais et de visiter des lieux emblématiques.



### 39ÈME RENCONTRE DE LA FNAU

| Lille/Dunkerque, 7, 8, 9 novembre 2018

**Temps fort de l'urbanisme en France, les rencontres nationales sont l'occasion pour les agences d'urbanisme, les collectivités locales, les services de l'État et les grands opérateurs publics et privés, d'échanger, de participer, de se rencontrer et de travailler ensemble sur les territoires de demain.**

Elle était placée sous le signe de trois mots d'ordre :

- en s'engageant dans un processus de conception des politiques publiques et de projets urbains et territoriaux, dans une logique de **design** qui redonne la priorité à la prise en compte des usages et des usagers, tout en laissant la place à la créativité et à l'expérimentation.
- en **innovant**, non seulement pour se démarquer dans un monde en compétition mais aussi - et surtout - pour imaginer de nouvelles solutions qui répondront aux spécificités locales.
- en faisant preuve **d'audace**, pour dépasser les modèles jusqu'alors en vigueur et oser prendre des risques pour engager la collectivité vers de nouvelles voies.

La présidente de l'ADDUAM a participé aux trois jours de débats, de réflexions et d'échanges autour du design et de l'innovation sur trame de fond « De l'audace pour nos territoires ».

Julien Denormandie - Ministre auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec

les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement - est venu conclure les débats.

Il a salué le travail des agences d'urbanisme, leur rôle primordial dans les opérations de revitalisation des territoires, la nécessité de replacer l'humain au centre des réflexions, mais aussi de privilégier le projet avant la procédure au bénéfice des élus locaux et des habitants.

Un numéro spécial dédié à l'événement, dans la revue Urbanisme, sera publié courant 2019.



## LES PUBLICATIONS DE LA FNAU EN 2018

La FNAU regroupe 50 organismes publics d'étude sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises.

C'est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions urbaines.

Le réseau technique de la FNAU rassemble 1500

professionnels de l'urbanisme, ancrés dans les réalités locales.

La Fédération leur permet de disposer d'un espace de rencontre et d'un réseau d'échanges où ils peuvent « capitaliser » leurs savoirs, partager leurs expériences et se mobiliser sur des projets collectifs.

### « 4ème journée d'études AFD/FNAU : Les autorités locales du Sud à l'épreuve du numérique »

| Avril 2018

Dans le cadre du partenariat entre l'AFD et la FNAU, les journées d'études conjointes sont l'occasion chaque année depuis 2014 de croiser les expertises sur une thématique de développement urbain. Ce quatrième temps d'échanges a été consacré aux enjeux du numérique dans les villes du Sud.

En effet, la transition numérique des villes en tant qu'organisation, puis sa déclinaison dans les services locaux et l'aménagement urbain sont porteurs d'opportunités, à l'heure où la croissance urbaine dans les villes du Sud est toujours particulièrement soutenue. Cependant, dans la plupart des cas, cette mutation bute bien souvent sur les moyens techniques, humains et financiers.



### « Construire l'Europe des lieux et des liens »

| Avril 2018

La 38e Rencontre nationale des agences d'urbanisme s'est tenue les 8, 9 et 10 novembre 2017 à Strasbourg, sous l'intitulé « Construire l'Europe des lieux et des liens ». Son organisation dans un territoire défini par les enjeux transfrontaliers et européens était une invitation au partage de bonnes pratiques entre les territoires.

À un moment où l'Europe connaît un certain désenchantement, c'est une manière de réinterroger les nouvelles frontières de l'action territoriale et de leur dépassement et, à cette aune, le rôle des agences d'urbanisme qui nourrissent les réflexions des acteurs locaux et régionaux.



### « Dynamiques territoriales : quelle(s) divergence(s) ? »

| Juillet 2018

En France, les notions de fractures territoriales sont au cœur du débat économique et sociétal. Mais le discours sur le développement des territoires est de plus en plus marqué par un schématisme et un fatalisme : il y aurait une « France des métropoles » dynamique et adaptée à la mondialisation et une « France périphérique » condamnée au déclin. Dans les médias, la géographie française fait même l'objet d'une ultra simplification en étant désormais réduite à deux types d'espaces : les métropoles d'un côté – assimilé au fait urbain – et les « territoires » – entendus au sens de rural – de l'autre. Ce discours caricatural et décalé par rapport à la complexité et à la diversité du développement des territoires ne facilite pas l'action publique. Il contribue à « enfermer » les territoires dans des catégories étanches qui figent et réduisent les politiques de développement.

### « Traits d'agences n°33 »

| Septembre 2018

La créativité, l'innovation naît toujours de la confrontation, de l'intégration et du dépassement d'exigences nouvelles : techniques, économiques, environnementales, sociales, sociétales... Innover c'est créer des solutions pour répondre à des antagonismes a priori inconciliables. Elle offre souvent une dimension dérangement et nous oblige à sortir de nos habitudes. Ce dépassement des contradictions devient crucial pour « adresser » les grands changements sociétaux, économiques, environnementaux et géopolitiques : réchauffement climatique, mutations économiques, mais aussi pour changer le quotidien.

Sous la bannière des deux mots : innovation et design, la 39e rencontre questionne les ressorts de l'innovation et la manière dont celle-ci peut nourrir un terreau de l'épanouissement local et de l'attractivité et créer un moteur de la résilience ou du rebond.



### « Métroscope. La France des 22 métropoles »

| Décembre 2018

Dans la lignée des analyses produites en 2017 sur les 15 premières métropoles, la FNAU en partenariat avec l'AdCF et France urbaine publie les chiffres sur le périmètre des 22 métropoles sous forme d'un poster composé d'une cartographie et d'infographies.

Créées pour répondre à la montée en puissance du « fait métropolitain » par les lois MAPTAM et NOTRe, la France compte depuis le 1er janvier 2018, 22 métropoles au sens institutionnel du terme. Elles se caractérisent par une grande diversité de configurations géographiques, d'atouts territoriaux et de gouvernances.



### « Etudiants et universités : acteurs de la ville »

| Décembre 2018

La population étudiante est constituée de profils bien plus variés qu'auparavant. L'évolution des formations implique une plus grande mobilité entre les établissements français et internationaux, entre les semestres, les années et la possibilité de se former tout au long de la vie. Cette population habite le territoire, souvent au rythme de la saison universitaire, elle s'y déplace, y consomme et quelquefois y travaille. L'empreinte territoriale du monde de l'enseignement supérieur est parfois très visible, les campus ont une emprise foncière majeure dans les villes et représentant souvent les moteurs de projets urbains.

À travers cette publication, il s'agit de comprendre quel rôle joue l'enseignement supérieur, à travers ses étudiants, ses personnels et ses campus, dans la ville et sur les projets de territoire, mais également de percevoir la façon dont les territoires répondent à cet enjeu et se saisissent des opportunités qu'il représente.





## L'axe interne

## Les ressources humaines de l'agence

L'effectif au 1er janvier 2018 était de 22 personnes :

- 12 CDI temps plein
- 2 CDI temps partiel
- 1 mise à disposition
- 1 détachement
- 6 CDD

L'année est marquée par plusieurs mouvements de personnel :

- 1 recrutement :

Une assistante administrative, Marie-Noëlle LABELLE, mai 2018

- 5 départs :

Un assistant d'études, Maxime ADEM, février 2018

Un chargé d'études, Gilles GUSTAVE, mai 2018

Une chargée d'études, Gwladys BAUDEL, juin 2018

Un technicien documentation/archivage, Emmanuel GUNOT, août 2018

Une technicienne de surface, Marie-Denise LAHAYE, décembre 2018

Au 31 décembre, l'effectif était de 18 personnes.

## Les formations suivies

« **Habilitation électrique** » du 20 au 21 février 2018 (SN IMFS, Le Lamentin) - Yannick CAVALIER.

« **Base Demandes de Valeurs Foncières** » 27, 28 février et du 1er au 15 mars 2018 (ADDUAM) -

Zénia BORRERO, Yannick CAVALIER, Max OLINY.

« **Sensibilisation trilogie Adobe** » du 20 au 22 mars 2018 (Centre la frégate, Le Lamentin) - Gwladys BAUDEL, Zénia BORRERO, Christophe DENISE, Gilles GUSTAVE, Faïch KERGUELEN, Guy LAFONTAINE, Georges LOGIN, Sandra LOUISON, Yannick MATHURINA, Max OLINY.

« **Gestion du temps et adaptation à l'emploi et à la structure** » du 2 au 3 mai 2018 (ADDUAM) - Jessy BYLON.

« **Infographiste trilogie Adobe** » 27 août au 11 septembre 2018 (Blue High Tech, Fort-de-France) -

Tatiana BOUCHER, Yannick CAVALIER, Vanessa LIBÉROS, Sandra LOUISON, Stéphane MALO, Max OLINY, Anne PETERMANN, Damien THÉODOSE, Éléonore URSULET.

« **Adaptation aux changements climatiques - Mettre en œuvre l'adaptation dans les Outre-mer** »

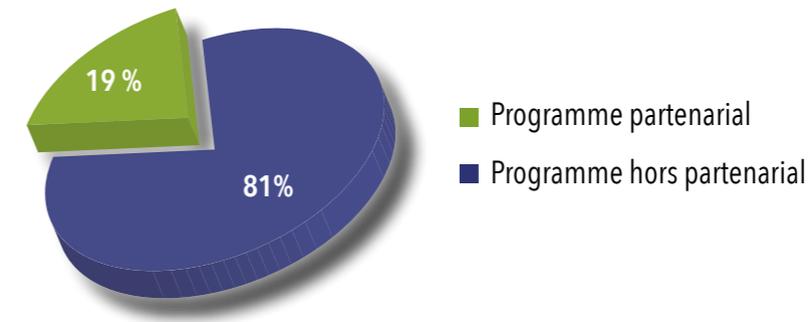
24-25 octobre 2018 (ADEME, Hôtel Amyris, Sainte-Luce) - Yannick MATHURINA et Éléonore URSULET.

## Les qualifications et diplômes

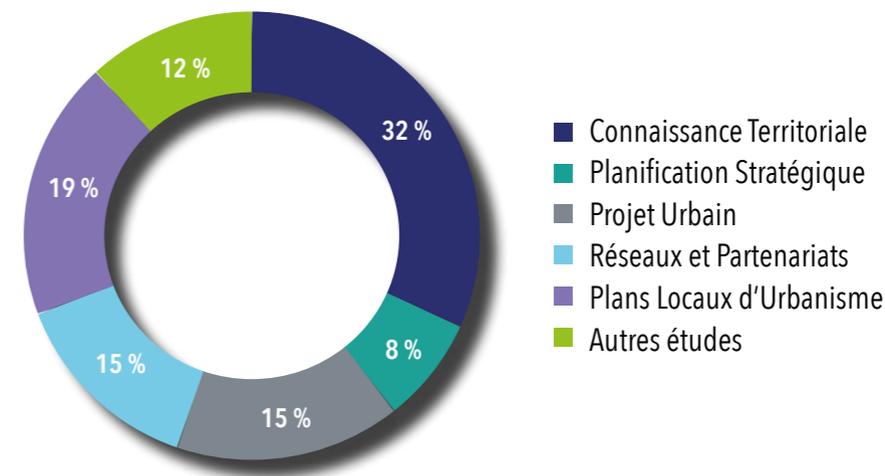
**Qualification d'urbaniste OPQU (Office Professionnel de Qualification des Urbanistes)**, (organisée le 23 mars 2018, à l'ADDUAM) obtenues par Stéphane MALO, Anne PETERMANN et Joëlle TAÏLAMÉ.

**Master Spécialisé Ingénierie et Management des Smarts Cities : «Fort-de-France, démonstrateur de la Smart City Caribéenne»** (Ecole Nationale des Ponts et Chaussées), le 27 mars 2018 - Damien THÉODOSE.

## L'activité de l'agence en chiffres



	Jours	Total jours
Programme partenarial	2 918	3 596
Programme hors partenarial	678	



## Les membres du Conseil d'Administration en 2018

### ÉTAT

DEAL - Patrick BOURVEN

DEAL - Manuella INES

### COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

Michelle BONNAIRE, *Présidente*

Louis BOUTRIN

Miguel LAVENTURE

David ZOBDA

### VILLE DE FORT-DE-FRANCE

Élisabeth LANDI

### VILLE DE BASSE POINTE

Marie-Thérèse CASIMIRIUS

### VILLE DU FRANCOIS

Pierre LAFONTAINE, *Trésorier* / Suppléante : Nicole LAGIER

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE

Frantz THODIARD

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD DE LA MARTINIQUE

Jean-Michel GÉMIEUX - *Secrétaire* / Suppléant : José MIRANDE

### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION PAYS NORD MARTINIQUE

Kristelle RISAL, *2e Vice-présidente* / Suppléant : Germain DUTON

### ASSOCIATION DES MAIRES

Maurice BONTÉ

### REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Damien THÉODOSE

## La composition de l'Assemblée Générale en 2018

Membres de droit (10)	Membres adhérents (29)	Membres adhérents (9)
<p><b>COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE</b> Michelle BONNAIRE Louis BOUTRIN Miguel LAVENTURE David ZOBDA</p> <p><b>ÉTAT</b> Le Préfet de Région Patrick BOURVEN Manuella INES</p> <p><b>CACEM</b> Frantz THODIARD</p> <p><b>Espace Sud</b> Jean-Michel GÉMIEUX Suppléant : José MIRANDE</p> <p><b>CAP Nord</b> Kristelle RISAL Suppléant : Germain DUTON</p> <p><b>Ville de Fort-de-France</b> Élisabeth LANDI</p> <p><b>Ville de Trinité</b> Frederick BERET Suppléant : Ghislaine PASCHAL</p> <p><b>Ville du Marin</b> Christian DACHIR</p> <p><b>Ville de Saint-Pierre</b> Mario MARQUET</p> <p><b>Association des Maires</b> Maurice BONTÉ</p>	<p><b>L'Ajoupa Bouillon</b> : Auguste SUÉDILE <b>Les Anses d'Arlet</b> : Mickaël CHARMET Suppléant : Louis-Charles ADE <b>Basse-Pointe</b> : Marie-Thérèse CASIMIRIUS <b>Bellefontaine</b> : Moïse DURAGRIN Suppléant : Ugo AVININ <b>Carbet</b> : Symphor MAIZEROI Suppléante : Marthe DAULER-BONT <b>Case-Pilote</b> : Dominique COURT Suppléant : Jeanne CLÉMENT <b>Le Diamant</b> : Jean-Claude AZUR Suppléante : Marie-Hélène MAYOULKA <b>Ducos</b> : Christian ROCHER <b>François</b> : Pierre LAFONTAINE Suppléant : Nicole LAGIER <b>Grand-Rivière</b> : Jocelyn AFRICA Suppléant : Édouard CHEMIN <b>Gros-Morne</b> : Gilbert COUTURIER <b>Le Lorrain</b> : Lucien ABELKALON Suppléant : Alban BASINC <b>Le Lamentin</b> : Luc LEDOUX Suppléant : Jean-Georges VALMINOS <b>Macouba</b> : Véronique ESCAVOCAF Suppléant : Eddy LAURENT <b>Le Marigot</b> : François MARTINET <b>Le Morne Rouge</b> : Éric RAGOT <b>Le Morne-Vert</b> : Lucien SALIBER <b>Le Prêcheur</b> : Pierre DURIVEAU Suppléant : Jean-Guy GABRIEL <b>Rivière Salée</b> : Alex DESLANCES Suppléante : Danièle WILLIAM <b>Le Robert</b> : Alfred MONTHIEUX <b>Sainte-Anne</b> : Alain THÉODOSE <b>Saint-Esprit</b> : Steve ALLONGOUT Suppléante : Judith JEAN-BAPTISTE <b>Saint-Joseph</b> : Athanase JEANNE-ROSE Suppléant : Fred VERIN <b>Sainte-Luce</b> : Willy LOUIS-SIDNEY Suppléant : Patrice LARGEN <b>Sainte-Marie</b> : Guy RUSTER <b>Schœlcher</b> : Fred DERNE Suppléant : Félix CATHERINE <b>Les Trois Ilets</b> : Robert RENÉ-CORAIL Suppléant : Jean-Yves AUDIBERT <b>Le Vauclin</b> : Jimmy FARREAUX Suppléant : Albany JEAN-GILLES</p>	<p><b>CAUE</b> Jill JOSEPH-ROSE</p> <p><b>Chambre de Commerce</b> Jean-Pierre BIDAULT des CHAUMES</p> <p><b>Chambre des Métiers</b> Anne-Catherine BRUNET</p> <p><b>Chambre d'Agriculture</b> Nicaise MONROSE</p> <p><b>SATEC</b> Giovanni MARTORANA</p> <p><b>SEMAFF</b> Philippe ÉADIE</p> <p><b>U.A</b> Eustase JANKY</p> <p><b>LE PARC NATUREL DE LA MARTINIQUE</b> Marie-France TOUL</p>

## L'équipe de l'ADDUAM en 2018

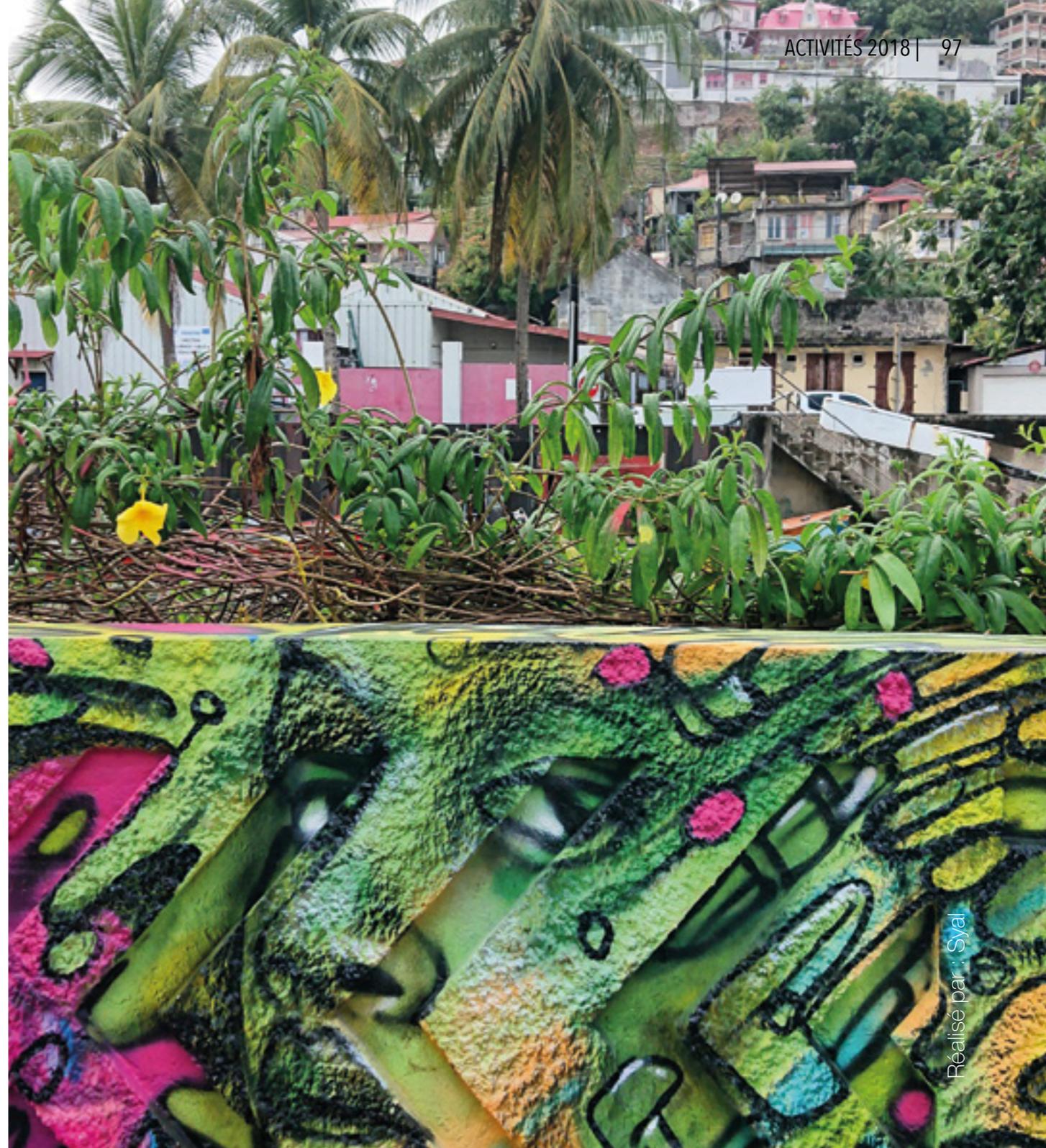
Joëlle **TAÏLAMÉ** - Directrice générale et des études  
 Guy **LAFONTAINE** - Directeur-adjoint

### Chargés d'études :

Maxime **ADEM** - Planification / Territoires  
 Gwladys **BAUDEL** - Observatoire/Statistiques  
 Tatiana **BOUCHER** - Planification / Projet Urbain  
 Cénia **BORRERO** - SIG / Observatoire  
 Yannick **CAVALIER** - Informatique/Observatoire / Innovation  
 Christophe **DENISE** - Patrimoine  
 Gilles **GUSTAVE** - SIG  
 Fanch **KERGUELEN** - Projet Urbain  
 Vanessa **LIBÉROS** - Projet Urbain  
 Georges **LOGIN** - SIG  
 Sandra **LOUISON** - Communication/Documentation  
 Yannick **MATHURINA** - Observatoire  
 Stéphane **MALO** - Planification  
 Max **OLINY** - SIG / Observatoire  
 Anne **PETERMANN** - Planification/Territoires/Politiques Publiques  
 Damien **THÉODOSE** - Projet Urbain  
 Eléonore **URSULET** - Planification /Territoires

### Administration et Moyens Généraux :

Jessy **BYLON** - Secrétariat/RH  
 Emmanuel **GUNOT** - Archivage/Moyens Généraux  
 Marie-Noëlle **LABELLE** - Assistante administrative  
 Marie-Denise **LAHAYE** - Moyens généraux





**Document réalisé sous la direction de :**

Joëlle TAÏLAMÉ

**Conception graphique et mise en page :**

Sandra LOUISON

**Ont participé**

**à la rédaction de ce document :**

Tatiana BOUCHER

Cénia BORRERO

Faïch KERGUELEN

Vanessa LIBÉROS

Sandra LOUISON

Stéphane MALO

Yannick MATHURINA

Max OLINY

Anne PETERMANN

Joëlle TAÏLAMÉ

Damien THÉODOSE

Eléonore URSULET